



## Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage

**Sophie Carel**

**Martin Guyon**

**Aurélie Mazouin**

ThéMA, université de Franche-Comté,  
Centre associé régional du Céreq de Besançon

**Céreq**

10, place de la Joliette BP21321  
13 567 Marseille Cedex 02



**FEJ**

FONDS  
D'EXPERIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

Rapport d'évaluation finale remis par le Céreq au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets lancé en avril 2009 par le ministère en charge de la Jeunesse.

Ce rapport est également publié sur le site du FEJ

[www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr)

septembre 2012

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le ministère en charge de la Jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. À cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le ministère.

Le Céreq est évaluateur de 22 expérimentations. Cette collection spéciale des Net.doc reproduit les rapports d'évaluation remis au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ils sont également disponibles sur son site :

<http://www.jeunes.gouv.fr/ministere-1001/actions/fonds-d-experimentation-pour-la-1038/>

L'évaluation de cette expérimentation a également fait l'objet d'un *Bref*

La mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités : retour d'expérience, S. Carel, F. Déloye, A. Mazouin, *Bref* n° 293, 2011

<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/La-mobilite-internationale-des-jeunes-avec-moins-d-oppo-rtunites-retour-d-experience>

**« Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage » :**

**Organisation de séjours à l'étranger,  
d'une manifestation d'envergure et  
d'un portail collaboratif**

**Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon**

Annie MENETRIER, Présidente de la Mission Locale

Bernard Rach, Directeur de la Mission Locale

**Cereq – CAR Besançon / Laboratoire ThéMA**

Sophie CAREL, Maître de Conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, Directrice du Centre associé régional Céreq de Besançon

Aurélié MAZOUIN, Ingénieur d'études Céreq

Durée d'expérimentation : 1 an

Date de remise du rapport d'évaluation : octobre 2011

|

|

## RÉSUMÉ

L'une des priorités de la Commission européenne consiste à assurer à ces jeunes, qualifiés de "jeunes ayant moins d'opportunités", un accès au dispositif existant d'aide à la mobilité internationale. Créée par la Commission européenne elle-même pour désigner les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé (que nous désignerons désormais par son acronyme JAMO)<sup>1</sup>, cette terminologie permet de cibler les jeunes concernés en favorisant l'accès aux dispositifs d'aide à mobilité et d'éducation non formelle développées dans le cadre des programmes européens dédiés à la jeunesse (le Programme Jeunesse couvrait la période 2000-2006 et son successeur le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) est établi pour 7 ans de 2007 à 2013).

C'est dans cet esprit et en respectant la philosophie de la Commission européenne qu'a souhaité travailler la Mission locale du Bassin du Grand Besançon, en permettant à des jeunes peu voire non mobiles de pouvoir bénéficier d'expériences de séjours à l'étranger.

Constatant que la mobilité internationale des jeunes reste encore aujourd'hui limitée et qu'elle profite essentiellement aux jeunes majoritairement diplômés, sans difficultés supposées de future insertion, notamment professionnelle, la Mission locale du Bassin d'emploi du Grand Besançon a investi une expérimentation sociale en réponse à l'appel à projets lancé par Martin Hirsch en avril 2009. Cette dernière a souhaité se concentrer sur la mobilité des jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés (niveau IV et infra), apprentis ou accompagnés par la Mission Locale et habitant la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB), territoire à la fois urbain et rural.

L'expérimentateur souhaite, en effet, utiliser la mobilité internationale comme outil d'insertion. La mobilité internationale revête de nombreux avantages : une rupture avec le quotidien pouvant agir comme un outil de redynamisation ; une mixité sociale, culturelle et linguistique modifiant profondément la rencontre avec l'autre ; une ouverture sur le monde ; l'acquisition de compétences non formelles (indépendance, prise de responsabilité, etc.). Se dépassant eux-mêmes, il est attendu une (re)mobilisation de ces jeunes à la suite d'un séjour à l'étranger leur permettant ainsi de se projeter dans l'avenir et de réfléchir voire construire un projet professionnel.

L'enjeu pour l'expérimentation, réussir l'élargissement de la mobilité internationale à un public qui en est éloigné, consisterait, au-delà de la simple mise à disposition de programmes sur mesure, à développer des mesures d'accompagnement adaptées pour baliser les différentes étapes et sécuriser les jeunes dans leurs démarches.

Ainsi, sur la base d'un groupe restreint de partenaires au début de l'expérimentation, l'expérimentateur a imaginé une expérimentation réellement innovante dans le sens où le projet d'action ne préexistait pas, ni dans la conduite, ni dans le financement. L'expérimentateur et ses partenaires (5) ont proposé trois formes de séjours à l'international comportant chacun un accompagnement pédagogique (évaluation linguistique, acculturation au pays de destination, une sensibilisation aux valeurs civiques...). A ces trois actions s'est ajoutée une campagne de sensibilisation et de promotion de la mobilité internationale, organisée conjointement avec les journées de l'apprentissage. Enfin une plate-forme collaborative dédiée à la mobilité des jeunes regroupe les acteurs nécessaires à la réussite des projets individuels ou collectifs.

---

<sup>1</sup> Le 15 novembre 2006, le Parlement européen et le Conseil ont adopté la décision n° 1719/2006/CE



## NOTE DE SYNTHÈSE

L'une des priorités de la Commission européenne consiste à assurer à ces jeunes, qualifiés de "jeunes ayant moins d'opportunités", un accès au dispositif existant d'aide à la mobilité internationale. Créée par la Commission européenne elle-même pour désigner les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé (que nous désignerons désormais par son acronyme JAMO)<sup>2</sup>, cette terminologie permet de cibler les jeunes concernés en favorisant l'accès aux dispositifs d'aide à mobilité et d'éducation non formelle développées dans le cadre des programmes européens dédiés à la jeunesse (le Programme Jeunesse couvrait la période 2000-2006 et son successeur le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) est établi pour 7 ans de 2007 à 2013).

### 1- Les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO), cible prioritaire des programmes européens

Le PEJA s'adresse à tous les jeunes de 15 à 28 ans, éventuellement de 13 à 30 ans dans certains cas. Il vise à développer le sens de la citoyenneté active, de la solidarité et de la tolérance des jeunes et à leur faire jouer un rôle actif dans la création de l'avenir de l'Union. Il favorise la mobilité au sein de l'Union européenne et au-delà de ses frontières, promeut l'apprentissage non formel (2) et le dialogue interculturel et encourage l'inclusion de tous les jeunes, sans tenir compte de leur milieu éducatif, social et culturel. Pour le programme en cours "Jeunesse en action", il est particulièrement important que tous les jeunes, et surtout ceux qualifiés de plus défavorisés, aient accès à ces activités et soient intégrés dans la société en général. En cela, le programme est un outil au service de leur intégration. Pour désigner cet effort d'intégration, on utilise le terme « *inclusion* ». Une stratégie d'inclusion spécifique a donc été développée à cet effet. La stratégie d'inclusion du PEJA poursuit un certain nombre d'objectifs : veiller à ce que les jeunes ayant moins d'opportunités bénéficient d'un accès équitable au programme ; améliorer l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'employabilité des jeunes ayant moins d'opportunités ; et enfin contribuer à la cohésion sociale.

Avant d'aborder les bénéfices pour les JAMO d'un accès facilité à la mobilité, il est important de revenir sur la (les) définition(s) données à ce type de public.

#### ➤ *Qui sont les jeunes avec moins d'opportunités ?*

Définir cette catégorie de personnes n'est pas aisée.

Premièrement, la définition des JAMO varie en fonction de la profession exercée, des situations auxquelles on est confronté, de la zone géographique où l'on exerce ou encore de son ressenti personnel. En effet, chacun voit les choses différemment selon qu'il soit animateur jeunesse, professionnel de l'insertion ou fonctionnaire de l'Etat. Deuxièmement, il est encore plus ardu d'élaborer une définition commune à tous les pays concernés par le programme : en Europe, on dénombre 35 agences nationales du PEJA...En France, depuis les incidents de novembre 2005, la tendance est d'assimiler les jeunes ayant moins d'opportunités aux jeunes des « quartiers sensibles ». En Allemagne, on retient pour cette définition les jeunes qui n'ont pas eu accès à la mobilité (études courtes, emplois peu qualifiés,...). Le terme de JAMO est donc protéiforme voire polysémique...

La décision du Parlement européen et du Conseil du 13 avril 2000 établissant le programme Jeunesse (pour rappel, le prédécesseur du PEJA) définissait les jeunes ayant moins d'opportunités comme les « *jeunes qui, pour des raisons d'ordre culturel, social, physique, mental, économique ou géographique, ont le plus de difficultés à participer aux programmes d'action qui les concernent tant au niveau communautaire qu'aux*

---

<sup>2</sup> Le 15 novembre 2006, le Parlement européen et le Conseil ont adopté la décision n° 1719/2006/CE

*niveaux national, régional et local* ». Dans cette définition les jeunes sont caractérisés selon les différents obstacles auxquels ils sont confrontés, au regard des difficultés voire handicaps identifiés.

La définition la plus utilisée est celle listant les différents obstacles auxquels peuvent être confrontés les jeunes que l'on peut trouver dans le mémo-guide sur le Service Volontaire Européen (SVE) réalisé par l'Agence Française pour le Programme Européen Jeunesse (AFPEJ) : « La terminologie européenne utilise l'expression "jeunes avec moins d'opportunité", c'est-à-dire des jeunes qui, pour une ou plusieurs raisons liées à la précarité de leur situation personnelle, rencontrent des obstacles dans l'accès à la mobilité et donc au programme. Ces obstacles peuvent être :

- Des obstacles socio-économiques : liés à la situation sociale et/ou économique rencontrée par le jeune et/ou sa famille.
- Des obstacles familiaux passagers ou durables.
- Des obstacles géographiques : liés au milieu de vie, isolement en milieu rural ou urbain, quartier dit "sensible", éloignement géographique avec la métropole.
- Des obstacles dans la scolarité et/ou la formation : situation d'échec, de rupture, de faible niveau.
- Des obstacles liés à la culture, à l'origine, ou à la discrimination sous toutes ses formes.
- Des obstacles liés à des problèmes de santé et/ou de handicap ».

La définition des JAMO sur le programme "Jeunesse en action" est sensiblement la même : elle définit les jeunes défavorisés comme des jeunes "ayant moins d'opportunités" que leurs pairs en raison de facteurs socioéconomiques, de handicaps physiques ou mentaux, de problèmes de santé, de différences culturelles ou encore de situations et d'obstacles éducatifs ou géographiques.

La Commission européenne a adopté la "stratégie d'inclusion des jeunes avec moins d'opportunités" en 2007 que l'Agence française a retenu en ajoutant des spécificités nationale selon trois axes d'intervention :

- les "groupes cibles" prioritaires au niveau national sont les jeunes des quartiers urbains sensibles, et de certaines zones rurales, et les jeunes handicapés, physiques ou mentaux.
- la démarche retenue est de faire travailler en réseau au niveau local, régional et national les différents acteurs de terrain susceptibles d'accompagner ces jeunes et de monter des projets, avec des partenaires européens. Le travail de proximité animé par le correspondant régional PEJA et son réseau est très important.
- la participation des JAMO aux activités de mobilité éducative en Europe doit être réellement une étape importante de leur parcours d'insertion. C'est la raison pour laquelle l'agence considère comme stratégique la formation et la mise en réseau des acteurs du programme susceptibles d'intervenir auprès des JAMO.

En somme, un jeune ayant moins d'opportunités est un jeune qui – en raison de divers obstacles ou handicaps – n'a pas naturellement accès à la mobilité transnationale ou internationale, qui doit mettre en œuvre plus d'efforts pour s'informer puis participer à un des dispositifs du programme qui lui serait pourtant particulièrement bénéfique.

#### ➤ *Quand le pari de la mobilité spatiale est fait pour encourager une mobilité sociale*

La mobilité européenne revêt de nombreux avantages : une rupture avec le quotidien pouvant agir comme un outil de redynamisation ; une mixité sociale, culturelle et linguistique modifiant profondément la rencontre avec l'autre ; une ouverture sur l'Europe ; l'acquisition de compétences non formelles (indépendance, prise de responsabilité, etc.). Dépassant leurs limites géographiques et culturelles, une (re)mobilisation de ces jeunes est attendue. En changeant de regard sur eux-mêmes, ils acquièrent généralement une meilleure confiance en eux. Enfin, au retour, la mobilité européenne laisse supposer une

redynamisation des jeunes ayant moins d'opportunités et les incite, au moins pendant un temps, à se projeter un peu plus dans l'avenir.

Au delà de la définition des jeunes ayant moins d'opportunités proposée précédemment et sans chercher spécifiquement à caractériser les obstacles auxquels ils sont confrontés, nous pouvons nous intéresser aux avantages présentés de la mobilité européenne, aux effets attendus dans un projet construit, dans une démarche volontaire et espérée positive, et aux changements qu'elle pourrait induire chez un jeune mobilisé. Dans cette perspective la mobilité spatiale est supposée entraîner une mobilité sociale.

Une expérience de mobilité européenne est avant tout, pour un jeune avec moins d'opportunités, un séjour de rupture. Un service volontaire européen (3) de plusieurs mois tout comme un échange de jeunes de courte durée permet de rompre avec le quotidien, de quitter sa famille, ses amis, son environnement. Il peut ainsi prendre de la distance par rapport à sa situation personnelle et professionnelle. L'espoir d'un déclic pour le jeune et la constitution d'un « puissant outil de redynamisation » sont permis. Avec les dispositifs habituels d'insertion, les jeunes en difficulté rencontrent rarement d'autres jeunes, ils restent entre eux, partagent souvent les mêmes problèmes, rencontrent les mêmes obstacles et les mêmes freins. Partir à l'étranger pour quelques jours ou quelques mois peut représenter une importante ouverture, une réelle opportunité en même temps qu'une expérience enrichissante.

La mobilité volontaire encadrée peut tout à la fois être événement, expérience, interaction, projection. Elle est "socialement construite, individuellement vécue, inter subjectivement partagée" [M. Lussault, 2004].

La mobilité a donc en cela, des effets individuels et sociaux.

En outre la mixité sociale, culturelle et linguistique modifie totalement l'appréhension même de la question de la rencontre, et donc de l'ouverture. En ce sens, l'immersion dans un pays de langue étrangère, premier obstacle au dialogue, force l'adaptation pour permettre échanges et compréhension et « impose » le recours à de nouvelles formes d'expression et de communication. Un certain phénomène de « décentration » qui peut ainsi se produire.

Arrêter, un temps, de voir le reste du monde sous le prisme de son quotidien et des limites qu'il impose parfois peut ainsi être rendu possible. La rupture que constitue l'expérience même de mobilité laisse supposer une certaine remobilisation. Les jeunes reviennent d'abord avec une meilleure idée de ce qu'ils souhaitent faire, ou tout au moins de ce qu'ils ne veulent pas faire. Leur projet personnel et professionnel étant mieux défini, ils peuvent re calibrer les outils et méthodes à déployer dans le cadre de leur recherche active d'emploi ou de formation. Ce dynamisme retrouvé ne dure peut-être parfois pas mais « il est indubitablement moteur au retour ».

Enfin, les anciens volontaires reviennent changés : ils ne portent plus le même regard sur leur situation. Ils ont généralement pris confiance en eux et pourront prendre des initiatives, seront prêts pour de nouvelles expériences. A la confiance s'ajoute une meilleure estime de soi doublée de la fierté d'avoir achevé un projet personnel construit en ayant su gérer craintes, appréhensions, dépaysement et possibles difficultés.

Confrontés à une autre culture, à des pratiques différentes et ils ont dû s'adapter à ce nouvel environnement. Voyager signifie dès lors pour eux connaître, apprendre à se connaître, comprendre ses capacités et ses limites. Le SVE permet ainsi de « potentialiser tout le travail effectué par les structures habituelles dans le suivi et l'accompagnement des jeunes et de gagner en rapidité et en efficacité ». En cela, la mobilité est « un outil pédagogique à part entière et à forte valeur ajoutée ».

## 2- Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Malgré les politiques incitatives de l'Union européenne, la popularité des programmes de mobilité et l'augmentation des bénéficiaires, les objectifs initiaux sont loin d'être atteints. La mobilité reste encore marginale. La mobilité géographique reste toujours un signal fort de réussite et de prestige. La mobilité internationale est surtout connue et appréciée au travers de ces programmes communautaires (Erasmus, Socrates, Leonardo Da Vinci, Erasmus Mundus, Tempus, Promoteurs de Bologne, Label européen des langues, Europass etc.).

De plus en plus de jeunes, ces dernières années, se sont rendus à l'étranger pour réaliser un séjour que ce soit principalement dans les différents pays de l'Union Européenne, au Québec, dans le reste du Canada ou encore en Australie. Néanmoins, tout le monde s'accorde à dire que, si de plus en plus de jeunes se déplacent, le chiffre relatif reste faible et que de plus, la mobilité concerne encore les jeunes les mieux informés, les mieux qualifiés, les plus diplômés.

Il est vrai que malgré l'existence de dispositifs d'aide à la mobilité et les efforts de la Commission européenne, force est de constater que ceux-ci profitent la plupart du temps aux étudiants diplômés ou aux jeunes en recherche de stage. Ceux qui sont très faiblement diplômés, en décrochage ou exclus du système scolaire, avec des situations professionnelles précaires sont très peu, voire pas du tout, la cible des programmes d'aide à la mobilité.

L'enjeu pour l'expérimentation était donc de réussir à capter un public n'ayant jamais eu d'expérience de mobilité internationale via des dispositifs existants, mais aussi de développer des mesures d'accompagnement adaptées pour baliser les différentes étapes et sécuriser les jeunes dans leurs démarches. Le montage et la réalisation d'un tel projet ne pouvait se faire sans un partenariat fort, l'information étant aussi importante que l'accompagnement.

Le pari pour les porteurs du projet était de déclencher par le voyage la remobilisation du jeune, son implication dans la construction de son insertion professionnelle, l'apprentissage de l'estime et la confiance en soi et du respect des autres; une ouverture socioculturelle.

Ici, l'idée de la Mission locale du grand Besançon est d'ouvrir la mobilité internationale, les séjours à l'étranger, à un public qui en est éloigné, les apprentis et jeunes en insertion professionnelle, typiquement la cible des JAMO que nous avons évoquée dans nos propos précédents. Le pari pour le porteur du projet est que le voyage soit un déclencheur pour la remobilisation du jeune, pour son implication dans la construction de son insertion professionnelle. Les qualités et compétences sollicitées dans le cadre d'une mobilité sont un outil de formation dans la mesure où si la démarche est balisée, elle implique la compréhension et la maîtrise de notions et de valeurs. Si bien qu'au retour, il est espéré que la plus-value liée à la mobilité serve directement les jeunes dans leur démarche et se caractérise à terme par des retombées sur leur insertion professionnelle.

Pour répondre à ces difficultés et promouvoir la mobilité internationale, la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon et ses partenaires ont proposé trois formes de séjours à l'international comportant chacun un accompagnement pédagogique (évaluation linguistique, acculturation au pays de destination, une sensibilisation aux valeurs civiques...):

- Un séjour international (en forêt amazonienne) à vocation pédagogique et citoyenne pour un groupe de 21 jeunes de niveau IV et infra IV, majeurs, dont 8 inscrits en mission locale et 13 apprentis en formation « travaux forestiers ».
- Un stage socioprofessionnel à Berlin autour des métiers de la restauration pour un groupe de 9 jeunes inscrits en mission locale.

- 16 projets individuels permettant à des jeunes dont les dispositifs classiques d'aide à la mobilité internationale ne suffisaient pas, de construire leur propre projet.

A ces trois actions s'est ajoutée une campagne de sensibilisation et de promotion de la mobilité internationale, organisée conjointement avec les journées de l'apprentissage, en valorisant notamment des expériences positives de jeunes dans ce domaine (participation à des manifestations, vidéo) et en utilisant le support du portail Jeunesse du CRIJ.

Enfin une plate-forme collaborative dédiée à la mobilité des jeunes (PHILEAS : <http://www.jeunes-fc.com/phileas/>) regroupe les acteurs nécessaires à la réussite des projets individuels ou collectifs. Au-delà des outils (portail informatique, guide, documents ...), la synergie des acteurs et la conjugaison des savoir-faire ont permis, dans une logique de guichet unique, de co-construire et d'organiser avec le jeune son projet de mobilité internationale en lui donnant toutes les chances de réussite.

Cette expérimentation a été testée sur un territoire restreint (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) mais souhaite s'étendre au territoire régional. L'outil créé est également transposable à d'autres thématiques, telles que le logement, et transférable à d'autres partenaires de l'expérimentation, comme le CRIJ.

### **3- Résultats de l'évaluation et enseignements de politique publique**

Le projet d'expérimentation mettait en place conjointement plusieurs actions distinctes, pas toutes destinées au même public, ce qui rendait l'exercice de l'évaluation difficile. Aucune évaluation quantitative n'a pu se révéler véritablement pertinente. Les raisons sont aisément compréhensibles. Premièrement, la faiblesse des effectifs (environ 50 jeunes répartis dans trois dispositifs) ne nous autorisait pas à mener des analyses statistiques robustes. Deuxièmement, le temps court de l'expérimentation (1 an, l'expérimentation est donc désormais terminée) ne nous permettait pas de mesurer la portée d'une telle action et l'impact sur les individus en termes d'insertion professionnelle, ces éléments ne pouvant être saisis qu'à plus long terme.

L'évaluation, conduite par le Centre associé au Céreq de Besançon, a donc été construite sur une méthode essentiellement qualitative; le but de l'évaluation proposée étant de repérer les obstacles au bon fonctionnement du programme et les leviers qui permettront d'en améliorer l'efficacité dans l'optique d'une généralisation.

Les enquêtes qualitatives menées auprès des bénéficiaires et des partenaires soulignent la double incidence de l'expérimentation, sur les bénéficiaires d'une part, et, encore plus nettement, sur la dynamique partenariale entre acteurs d'autre part. Sur ce registre, on peut noter une évolution importante dans la capacité de mise en réseau des acteurs locaux autour de ce projet collaboratif.

#### **➤ Effets sur les bénéficiaires : les vertus de la mobilité sur le projet professionnel et la perception de soi**

Les enquêtes qualitatives auprès des jeunes bénéficiaires ont mis à jour les premiers effets de l'expérimentation sur ces publics. Certes, la mesure de ces effets mériterait d'être consolidée à partir d'observations sur un échantillon de plus grande taille. Néanmoins, des évolutions significatives sont à l'œuvre, qui se traduisent dans les projets scolaires et professionnels. Plus largement, elles sont repérables au niveau des changements de comportements de ces jeunes expérimentant l'ouverture culturelle et le dépaysement.

Les jeunes partis à l'étranger ont été réellement impliqués dans la construction d'un projet ; les attentes formulées ont d'ailleurs été satisfaites dans la majorité des cas. La préparation avant le départ s'est révélée cruciale pour le bon déroulement du séjour. Cette étape « en amont », dont le jeune a été aussi le concepteur et l'acteur, visait à mettre toutes les chances de son côté pour éviter une nouvelle situation d'échec. Il était important que cette mobilité à l'étranger soit adaptée « au plus juste » des aspirations et des capacités individuelles pour chacun de ces jeunes de la mission locale, déjà confrontés lors de leur parcours antérieurs à l'absence de valorisation personnelle.

Pour une part d'entre eux, le séjour hors de France a eu des répercussions sur leur projet scolaire et professionnel. La rupture avec l'environnement habituel a déclenché l'introspection et la découverte de nouveaux savoirs (savoir-vivre, savoir-faire et savoir-être). Ces apprentissages multiples ont souvent permis aux jeunes de se remobiliser, parfois même de se « surpasser ». Cette remobilisation est souvent essentielle ; elle constitue un effet levier sur des réorientations positives, auparavant peu envisagées, et passant par une remise en question du projet professionnel. Les propos recueillis révèlent aussi l'acquisition de nouvelles compétences pouvant avoir un impact significatif sur les démarches engagées dans la vie professionnelle. L'apprentissage de la confiance en soi et la communication sont des atouts majeurs en matière d'insertion professionnelle ; les jeunes déclarent souvent avoir réussi à développer ces dimensions au fil du séjour.

Sur un plan personnel, la perception d'un changement de soi est exprimée dans une majorité de cas. Outre les bénéfices de la découverte d'une nouvelle culture et d'un nouveau mode de vie, les jeunes évoquent un apprentissage de l'altérité. Certains déclarent avoir appris à vivre au sein d'un groupe inconnu et à se respecter mutuellement. Autant d'effets notables soulignés lors des entretiens.

➤ *Impact sur l'environnement institutionnel : des effets positifs sur la coordination des acteurs régionaux*

Au-delà de l'organisation des séjours à l'étranger, l'objet principal de l'expérimentation était de co-construire un outil permettant aux structures de travailler ensemble autour de la problématique du jeune. Les effets de convergence sont, à l'heure actuelle, partiellement opérationnels. L'expérimentation a ainsi permis de nombreux rapprochements, et la connaissance réciproque des différents acteurs et services locaux s'en trouve améliorée. Cet effet a dépassé la seule question de la mobilité et s'est étendue à d'autres thématiques qui concernent ce public spécifique. L'organisation des Journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale était une première et une réussite en matière de travail en réseau. Par ailleurs, autour du portail collaboratif, une vingtaine de partenaires se sont associés afin de rassembler tous les acteurs de la mobilité internationale. Sont concernés les dispositifs classiques, mais également des chantiers de jeunes ou des projets de solidarité internationale. De nouveaux partenariats ont pu être noués.

A ce titre, l'expérimentation a su insuffler une dynamique endogène qui reste aujourd'hui à animer et à pérenniser. Le portail interactif et collaboratif constitue un outil qui doit permettre de réunir les acteurs de façon durable autour d'un accompagnement concerté des projets des jeunes. Les acteurs ont donc su recentrer la problématique autour du jeune afin de promouvoir la mobilité.

## SOMMAIRE

<b>I- L'EXPERIMENTATION</b> .....	<b>15</b>
<b>1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée</b> .....	<b>15</b>
• Contexte européen des programmes d'aide à la mobilité internationale.....	15
• Enjeu de l'expérimentation .....	15
• Objectifs de la mise en œuvre de l'expérimentation .....	16
• Réalisation effective de l'expérimentation .....	18
<b>2. Objectifs et modalités de l'évaluation</b> .....	<b>22</b>
• Vers une évaluation centrée sur l'impact qualitatif .....	22
• Le choix d'une évaluation embarquée .....	22
• La mise en œuvre du dispositif d'évaluation .....	23
• Valorisation des travaux d'évaluation .....	25
<b>II. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE</b> .....	<b>26</b>
<b>1. Résultats de l'évaluation</b> .....	<b>26</b>
• Les publics touchés par l'expérimentation .....	26
• Les effets du dispositif expérimenté .....	28
<b>2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage</b> .....	<b>38</b>
• Caractère expérimental du dispositif évalué .....	38
• Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle .....	41
• Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation.....	42
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>44</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>45</b>
<b>Annexe 1 : Grille d'entretien des partenaires au lancement et à l'issue de l'expérimentation</b> <b>(perception de l'évolution surtout des points IV et V)</b> .....	<b>45</b>
<b>Annexe 2 : Grille d'entretien des jeunes avant départ</b> <b>(exemple du questionnaire du séjour au Brésil)</b> .....	<b>47</b>
<b>Annexe 3 : Grille d'entretien des jeunes au retour du séjour à l'étranger</b> .....	<b>49</b>
<b>Annexe 4 : Résultats de l'enquête quantitative menée au début de l'expérimentation</b> <b>auprès du public de passage à la mission locale, au CRIJ et les apprentis des CFA de Franche-</b> <b>Comté</b> .....	<b>51</b>
<b>Annexe 5 : Résultats de l'enquête sur les Journées de l'apprentissage</b> <b>et de la mobilité internationale</b> .....	<b>64</b>



## INTRODUCTION GENERALE

L'une des priorités de la Commission européenne consiste à assurer à ces jeunes, qualifiés de "jeunes ayant moins d'opportunités", un accès au dispositif existant d'aide à la mobilité internationale. Créée par la Commission européenne elle-même pour désigner les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé (que nous désignerons désormais par son acronyme JAMO)<sup>3</sup>, cette terminologie permet de cibler les jeunes concernés en favorisant l'accès aux dispositifs d'aide à mobilité et d'éducation non formelle développées dans le cadre des programmes européens dédiés à la jeunesse (le Programme Jeunesse couvrait la période 2000-2006 et son successeur le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) est établi pour 7 ans de 2007 à 2013).

De plus en plus de jeunes, ces dernières années, se sont rendus à l'étranger pour réaliser un séjour que ce soit principalement dans les différents pays de l'Union Européenne, au Québec, dans le reste du Canada ou encore en Australie. La mobilité internationale est surtout connue et appréciée au travers de ces programmes communautaires (Erasmus, Socrates, Leonardo Da Vinci, Erasmus Mundus, Tempus, Promoteurs de Bologne, Label européen des langues, Europass etc.).

Néanmoins, tout le monde s'accorde à dire que, si de plus en plus de jeunes se déplacent, le chiffre relatif reste faible et que de plus, la mobilité concerne encore les jeunes les mieux informés, les mieux qualifiés, les plus diplômés.

Il est vrai que malgré l'existence de dispositifs d'aide à la mobilité et les efforts de la Commission européenne, force est de constater que ceux-ci profitent la plupart du temps aux étudiants diplômés ou aux jeunes en recherche de stage. Ceux qui sont très faiblement diplômés, en décrochage ou exclus du système scolaire, avec des situations professionnelles précaires sont très peu, voire pas du tout, la cible des programmes d'aide à la mobilité.

L'enjeu pour l'expérimentation était donc de réussir à capter un public n'ayant jamais eu d'expérience de mobilité internationale via des dispositifs existants, mais aussi de développer des mesures d'accompagnement adaptées pour baliser les différentes étapes et sécuriser les jeunes dans leurs démarches. Le montage et la réalisation d'un tel projet ne pouvait se faire sans un partenariat fort, l'information étant aussi importante que l'accompagnement.

Le pari pour les porteurs du projet était de déclencher par le voyage la remobilisation du jeune, son implication dans la construction de son insertion professionnelle, l'apprentissage de l'estime et la confiance en soi et du respect des autres; une ouverture socioculturelle.

Ici, l'idée de la Mission locale du grand Besançon est d'ouvrir la mobilité internationale, les séjours à l'étranger, à un public qui en est éloigné, les apprentis et jeunes en insertion professionnelle, typiquement la cible des JAMO que nous avons évoquée dans nos propos précédents. Le pari pour le porteur du projet est que le voyage soit un déclencheur pour la remobilisation du jeune, pour son implication dans la construction de son insertion professionnelle. Les qualités et compétences sollicitées dans le cadre d'une mobilité sont un outil de formation dans la mesure où si la démarche est balisée, elle implique la compréhension et la maîtrise de notions et de valeurs. Si bien qu'au retour, il est espéré que la plus-value liée à la mobilité serve directement les jeunes dans leur démarche et se caractérise à terme par des retombées sur leur insertion professionnelle.

---

<sup>3</sup> Le 15 novembre 2006, le Parlement européen et le Conseil ont adopté la décision n° 1719/2006/CE

L'évaluation menée par le biais de recueil de données essentiellement qualitative prenant en compte les points de vue des différents acteurs et bénéficiaires, en supplément de l'observation du déroulement de l'expérimentation, souligne la double incidence de l'expérimentation. L'évaluation met en évidence un impact sur les bénéficiaires d'une part, qui mérite d'être complété par une analyse quantitative, et d'autre part, encore plus nettement, un impact sur la dynamique partenariale entre acteurs d'autre part. Sur ce registre, on peut noter une évolution importante dans la capacité de mise en réseau des acteurs locaux autour de ce projet collaboratif.

## **I- L'expérimentation**

### **1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée**

- **Contexte européen des programmes d'aide à la mobilité internationale**

Malgré les politiques incitatives de l'Union européenne, la popularité des programmes de mobilité et l'augmentation des bénéficiaires, les objectifs initiaux sont loin d'être atteints. La mobilité reste encore marginale. La mobilité géographique reste toujours un signal fort de réussite et de prestige. La mobilité internationale est surtout connue et appréciée au travers de ces programmes communautaires (Erasmus, Socrates, Leonardo Da Vinci, Erasmus Mundus, Tempus, Promoteurs de Bologne, Label européen des langues, Europass etc.). De plus en plus de jeunes, ces dernières années, se sont rendus à l'étranger pour réaliser un séjour que ce soit principalement dans les différents pays de l'Union Européenne, au Québec, dans le reste du Canada ou encore en Australie. Néanmoins, tout le monde s'accorde à dire que, si de plus en plus de jeunes se déplacent, le chiffre relatif reste faible et de plus, que la mobilité concerne encore les jeunes les mieux informés, les mieux qualifiés, les plus diplômés.

Il est vrai que malgré l'existence de dispositifs d'aide à la mobilité et les efforts de la Commission européenne, force est de constater que ces derniers souvent peu lisibles et épars, l'information n'étant souvent pas centralisée. Ceux-ci profitent à des publics bien identifiés, souvent les mieux insérés : étudiants diplômés, jeunes en recherche de stage etc. Ceux qui sont très faiblement diplômés, en décrochage ou exclus du système scolaire, avec des situations professionnelles précaires sont très peu, voire pas du tout, la cible des programmes d'aide à la mobilité. L'angoisse d'être confronté à la solitude, dans un pays dont on ne maîtrise pas la langue, en supplément de la méconnaissance des dispositifs de soutien financiers, ne permettent pas aux jeunes faiblement diplômés, de partir à l'étranger.

- **Enjeu de l'expérimentation**

L'enjeu pour l'expérimentation était donc de réussir à capter un public n'ayant jamais eu d'expérience de mobilité internationale via des dispositifs existants, mais aussi de développer des mesures d'accompagnement adaptées pour baliser les différentes étapes et sécuriser les jeunes dans leurs démarches. Le montage et la réalisation d'un tel projet ne pouvait se faire sans un partenariat fort, l'information étant aussi importante que l'accompagnement.

- **Objectifs de la mise en œuvre de l'expérimentation**

Le pari pour les porteurs du projet était de déclencher par le voyage la remobilisation du jeune, son implication dans la construction de son insertion professionnelle, l'apprentissage de l'estime et la confiance en soi et du respect des autres; une ouverture socioculturelle.

Ici, l'idée de la Mission locale du grand Besançon est d'ouvrir la mobilité internationale, les séjours à l'étranger, à un public qui en est éloigné, les apprentis et jeunes en insertion professionnelle, typiquement la cible des Jeunes ayant le moins d'opportunités. Le pari pour le porteur du projet est que le voyage soit un déclencheur pour la remobilisation du jeune, pour son implication dans la construction de son insertion professionnelle. Les qualités et compétences sollicitées dans le cadre d'une mobilité sont un outil de formation dans la mesure où si la démarche est balisée, elle implique la compréhension et la maîtrise de notions et de valeurs. Si bien qu'au retour, il est espéré que la plus-value liée à la mobilité serve directement les jeunes dans leur démarche et se caractérise à terme par des retombées sur leur insertion professionnelle.

Empiriquement, l'inscription dans une démarche de mobilité nécessite une capacité de projection, une lecture et compréhension des dispositifs et financements disponibles, des ressources financières et un certain appui de l'entourage. Ainsi, l'investissement personnel intervient dès la phase de compréhension des conditions et critères d'éligibilité des dispositifs. Il faut pouvoir s'inscrire dans un processus souvent long et complexe, composé de plusieurs étapes : contact d'un « conseiller mobilité », présentation d'un projet cohérent, constitution du dossier avec réunion des pièces et documents administratifs, préparation au départ, remise à niveau dans la langue du pays, recherche d'information sur la destination, préparation de l'arrivée sur place (recherche de logement, information sur la ville, les transports). De ce fait, un jeune, qui est incapable de se projeter dans un futur proche, ne se préoccupera pas de mobilité, de séjour à l'étranger.

- **Grandes lignes d'action de l'expérimentation**

Partant de ces différents constats, la Mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon s'est investie dans une expérimentation auprès des jeunes de missions locales ou en apprentissage, menée dans le cadre du 1<sup>er</sup> appel à projets du Fond d'expérimentations pour la jeunesse. Cette dernière s'inscrit dans l'axe 4 intitulé « Soutenir les initiatives et projets des jeunes », programme 2 « Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage ».

La mise en œuvre de l'expérimentation repose sur trois piliers : la structuration d'un partenariat efficace, des lignes d'actions précises et un périmètre territorial d'action circonscrit.

- **Structuration d'un partenariat multi-acteurs**

L'ensemble de l'expérimentation se fonde sur un partenariat multi-acteurs. Le promoteur du projet, la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon a ainsi cherché d'emblée à mobiliser un maximum de partenaires concernés par cette thématique. Un comité de pilotage a été créé dès le lancement de l'expérimentation. A son démarrage il réunit : le conseil régional de Franche-Comté, l'association régionale des missions locales de Franche-Comté, la mission locale Espace Jeunes du bassin d'emploi du Grand Besançon, le centre régional d'information jeunesse (CRIJ), la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), la Ville de Besançon et son centre communal d'action sociale (CCAS), le groupe partenarial de promotion de l'apprentissage, et le centre de formation des apprentis agricole du Doubs. Au fil du projet, l'expérimentateur s'est évertué continuellement à en élargir le cercle afin de

s'entourer des partenaires nécessaires à la réalisation des différentes actions. A l'issue de l'évaluation, le partenariat réunissait 21 structures dont : l'Association des Etudiants Internationaux de Besançon (AEIB), l'Association Franc-Comtoise des Missions Locales (ARML), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnel de l'Université de Franche-Comté (BAIP), le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon (CCAS), le Centre de Beaumotte (délégation régionale du mouvement Solidarités Jeunesse), le Centre de linguistique Appliquée de Besançon (CLA), le Centre d'Information et d'Orientation de Besançon (CIO), le Centre d'information Europe Direct Franche-Comté, le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active de Franche-Comté (CEMEA), le Centre Régional Information Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ), la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon, le Centre de Ressources pour la Coopération décentralisée en Franche-Comté (CERECOOP), Châteaufarine formation, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement du Doubs (CCFD), le Conseil Régional de Franche-Comté, la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de Franche-Comté (DRJSCS), l'IMEA (école de la CCI du Doubs), la Ligue de l'enseignement du Doubs, l'Agence Pole Emploi Témis de Besançon, un centre « réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement durable » en Franche Comté (le Réseau Citoyenneté Développement) et le Rectorat.

- Des lignes d'actions distinctes

Trois types d'action ont été portés par la mission locale, en collaboration avec une multitude de partenaires :

- des séjours ont été organisés auprès de divers groupes bénéficiant d'un accompagnement pédagogique (évaluation linguistique, acculturation au pays de destination, une sensibilisation aux valeurs civiques...) :

- un séjour international à vocation pédagogique et citoyenne pour un groupe de 21 jeunes de niveau IV et infra IV, majeurs, dont 8 inscrits en mission locale et 13 jeunes en formation « travaux forestiers »

- un projet collectif de mobilité internationale à vocation citoyenne et professionnelle pour un groupe de 9 jeunes inscrits en mission locale.

- 16 projets individuels permettant à des jeunes dont les dispositifs classiques d'aide à la mobilité internationale ne suffisaient pas, de construire leur propre projet.

- une campagne de sensibilisation et de promotion de la mobilité internationale a été organisée conjointement avec les journées de l'apprentissage, en valorisant notamment des expériences positives de jeunes dans ce domaine (participation à des manifestations, vidéo) et en projetant, en avant première, le site internet créé autour de la mobilité internationale (cf. infra)

- enfin la création d'une plate-forme collaborative dédiée à la mobilité des jeunes (PHILEAS : <http://www.jeunes-fc.com/phileas/>) regroupant les acteurs nécessaires à la réussite des projets individuels ou collectifs. Au-delà des outils (portail informatique, guide, documents ...), la synergie des acteurs et la conjugaison des savoir-faire vont permettre, dans une logique de guichet unique, de co-construire et d'organiser avec le jeune son projet de mobilité internationale, par la mobilisation des dispositifs existants (notamment ceux du Conseil Régional de Franche-Comté : Dynastage, Aquisis, Leonardo da Vinci, Eurodyssée, Franche-Comté Québec) en lui donnant toutes les chances de réussite.

- Une échelle d'action réduite pour l'expérimentation

L'échelle de cette expérimentation est restreinte à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon mais l'expérimentateur souhaite étendre la collaboration à l'échelle de la région, notamment sur la plate-forme collaborative.

- **Réalisation effective de l'expérimentation**

- Une expérimentation réellement innovante

L'expérimentation sociale portée par la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon est réellement innovante dans le sens où le projet d'action ne préexistait pas, ni dans la conduite, ni dans le financement. Il a été créé de toute pièce par le Directeur de la Mission Locale, qui s'est immédiatement saisi de la thématique de la mobilité internationale comme outil d'insertion des jeunes.

Ce positionnement de la mission locale, en tant que porteur de projet autour de la mobilité internationale, reflète également une caractéristique de l'expérimentation. En effet, la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon ne s'était pas investie autant autour de la mobilité internationale depuis plusieurs années. L'expérimentation a donc permis de donner une lisibilité à la mission locale, sur la mobilité internationale, thématique indispensable de l'aide à l'insertion des jeunes.

- Les opérations de concrétisation

➤ *L'organisation des séjours collectifs à l'étranger*

En termes de réalisation, le séjour au Brésil s'est déroulé, du 24.04.2010 au 08.05.2010, en présence de treize apprentis en 2<sup>ème</sup> année de Brevet Professionnel « Travaux forestiers » et 2<sup>ème</sup> année de Bac professionnel « Conduite et gestion des chantiers forestiers » et de huit jeunes en parcours d'insertion résidant majoritairement en quartier CUCS à Besançon. Ce groupe de jeunes était encadré par cinq accompagnateurs. Le projet collectif de mobilité internationale à vocation citoyenne et professionnelle devait se concrétiser par un échange franco-allemand qui n'a finalement pas pu se dérouler suite à de nombreuses difficultés. Ce séjour a donc été remplacé par un stage sociolinguistique en Allemagne autour des métiers de la restauration. Ce dernier a été organisé par la Ligue de l'Enseignement-URFOL de Franche-Comté, du jeudi 2 au vendredi 10 décembre 2010, à Neuenhagen, à proximité de Berlin. Le groupe était composé de dix jeunes de 18 à 30 ans en formation, en apprentissage ou en recherche d'emploi, inscrits en mission locale.

➤ *L'organisation des séjours individuels à l'étranger*

Concernant les départs de jeunes via des bourses individuelles, les effectifs initialement prévus ont été respectés : seize jeunes (onze filles et cinq garçons) entre 18 et 25 ans, de niveau IV et infra, ont été soutenus dans leurs démarches et ont concrétisé un départ à l'étranger. Huit d'entre eux sont partis en stage par le biais du programme Léonardo et quatre se sont inscrits dans une action de sensibilisation aux pays en voie de développement et de solidarité internationale. Les autres sont partis sans programme particulier pour diverses raisons (stage, emploi, jeune fille au pair...). En dehors de l'accompagnement et les conseils, ils ont tous bénéficié d'une aide financière individuelle allant de 250 à 1200 euros suivant leur projet, leurs besoins et leur situation personnelle et familiale.

➤ *L'organisation d'une journée de sensibilisation*

Une journée de l'apprentissage et de la mobilité internationale a été organisée les 19 et 20 mai 2011, à Besançon, Place de la Révolution. Ces journées consistaient à mieux faire connaître au grand public, et aux jeunes en particulier, les possibilités qu'offrent l'apprentissage et les différents dispositifs de mobilité internationale notamment en termes d'insertion professionnelle. Les partenaires mobilisés autour de l'apprentissage ont été nombreux (33) ainsi que ceux mobilisés autour de la mobilité internationale (20).

La fréquentation a été mesurée à 1308 visiteurs ; chaque stand ayant comptabilisé, sur une grille, le nombre de visiteurs engageant une discussion sur leur stand.

La répartition fut comme suit :

**Tableau n°1 : Répartition des entrées par chapiteau et par jour**

<b>TOTAL Global Apprentissage</b>	<b>572</b>
<b>TOTAL Global Mobilité</b>	<b>736</b>
<b>TOTAL Mercredi</b>	<b>863</b>
<b>TOTAL Jeudi</b>	<b>445</b>
<b>Total 2 journées</b>	<b>1308</b>

Tableau n°2 : Répartition par jour et horaires des partenaires de l'apprentissage

Nom de la structure	CFA TP	CFA Hilaire de Chardonnet	CFAA Doubs	CFA Sup FC	CFA MFR	CFAI	CFA Vauban Batiment	CFA académique	Mission Locale - Remise d'offres	MILO Mise en Relation Apprentissage	Pôle Emploi	Conseil Régional - Service Apprentissage	CCI 25	DIRECTE - Unité territoriale 25	ECD / CCI Doubs	Ginko	Foyer Jeunes Travailleurs Oiseaux
	Mercredi	12 -14h	4	18	5	2	2	6	6	11	31	25	2	3	3	3	3
Taux de fréquentation 14 - 16h		4	36	6	4	5	NR	10		34	10	6	3	4	5	5	1
16 - 18h		1	12	0	4	2	NR	6		17	2	1	2	3	10	10	1
18 - 20h		0	7	0	1	1	NR	4		4	NR	0	NR	0	2	2	0
<b>Total Merc.</b>	<b>9</b>	<b>73</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>86</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>5</b>
Jeudi	10 - 12h	0	21	4	3	4	5	2	NR	13	10	1		6	2	2	0
	Taux de fréquentation 12 - 14 h	1	9	0	1	4	1	3	NR	6	4	0	3	2	2	2	1
	14 - 16 h	3	15	4	2	5	0	7	11	17	11	2	3	5	0	3	9
	<b>TOTAL Jeudi</b>	<b>4</b>	<b>45</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL 2 jour.</b>	<b>13</b>	<b>118</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>31</b>	<b>38</b>	<b>22</b>	<b>122</b>	<b>62</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>27</b>	<b>15</b>

Tableau n°3 : Répartition par jour et horaires des partenaires de la mobilité internationale

Nom de la structure	MILO - espace Jeunes	CCAS Micro-crédit	Région Franche-Comté - Service	DRJSCS	AEIB	Ligue de l'Enseignement	IO Relais Euro	IMEA	Solidarité Jeunesse	OFQJ	CIO Besançon	CLA	scidev / Cercod	CRUJ	Europe Direct	CEMEA
	Mercredi	12 -14h	15	8	6	10	5	4	Très faible	6	6	9	4	2	13	12
Taux de fréquentation 14 - 16h		21	13	17	6	10	8	Très faible	5	10	6	15	7	26	29	9
16 - 18h		12	0	15	6	5	3	Encore plus faible que faible	2	5	8	3	2	16	14	6
18 - 20h		3	0	6	2	5	3	Toujours très faible	3	10	7	7	13	13	13	0
<b>TOTAL Merc.</b>	<b>51</b>	<b>21</b>	<b>44</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>65</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>15</b>
Jeudi	10 - 12h	3	4	0	3	9	3	1	7	5	5	2	4	5	11	6
	Taux de fréquentation 12 - 14 h	flux	4	4	3	7	0	0	1	5	6	5	2	5	12	3
	14 - 16 h	flux	0	4	4	5	6	3	2	4	5	5	1	8	11	10
	<b>TOTAL Jeudi</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>34</b>
<b>TOTAL 2 jour.</b>	<b>54</b>	<b>29</b>	<b>52</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>86</b>	<b>102</b>	<b>34</b>

➤ *L'organisation d'un portail collaboratif dédié à la mobilité internationale*

Le portail interactif et collaboratif, à destination des jeunes mais aussi des professionnels en lien avec la mobilité, a été mis en ligne le 15 octobre 2010. Au 15 mars 2011, la plate-forme collaborative regroupait 21 structures dont : l'Association des Etudiants Internationaux de Besançon (AEIB), l'Association Franche-Comtoise des Missions Locales (ARML), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnel de l'Université de Franche-Comté (BAIP), le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon (CCAS), le Centre de Beaumotte (délégation régionale du mouvement Solidarités Jeunesse), le Centre de linguistique Appliquée de Besançon (CLA), le Centre d'Information et d'Orientaion de Besançon (CIO), le Centre d'information Europe Direct Franche-Comté, le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active de Franche-Comté (CEMEA), le Centre Régional Information Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ), la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon, le Centre de Ressources pour la Coopération décentralisée en Franche-Comté (CERECOOP), Châteaufarine formation, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement du Doubs (CCFD), le Conseil Régional de Franche-Comté, la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de Franche-Comté (DRJSCS), l'IMEA (école de la CCI du Doubs), la Ligue de l'enseignement du Doubs, l'Agence Pole Emploi Témis de Besançon, un centre « réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement durable » en Franche Comté (le Réseau Citoyenneté Développement) et le Rectorat.

## 2. Objectifs et modalités de l'évaluation

Le fait d'avoir des équipes pluridisciplinaires d'évaluation avec des profils autant académique qu'associatif permet d'enrichir la démarche évaluative dans la mesure où le souci de rigueur scientifique se joint avec des préoccupations d'ordre pratique.

Dans la conception des outils d'évaluation, la proximité géographique et la relation de confiance tissée entre expérimentateur et évaluateur permettent de discuter des outils pour mieux les ajuster à la spécificité du public jeune accueilli dans les Missions Locales. L'obligation d'évaluer les expérimentations n'a pas posé de problème particulier à l'expérimentateur, ce-dernier ayant la culture de l'évaluation.

- **Vers une évaluation centrée sur l'impact qualitatif**

Le projet d'expérimentation mettait en place conjointement plusieurs actions distinctes, pas toutes destinées au même public, ce qui rendait l'exercice de l'évaluation difficile. Aucune évaluation quantitative n'a pu se révéler véritablement pertinente. Les raisons sont aisément compréhensibles. Premièrement, la faiblesse des effectifs (environ 50 jeunes répartis dans trois dispositifs) ne nous autorisait pas à mener des analyses statistiques robustes. Deuxièmement, le temps court de l'expérimentation (1 an, l'expérimentation est donc désormais terminée) ne nous permettait pas de mesurer la portée d'une telle action et l'impact sur les individus en termes d'insertion professionnelle, ces éléments ne pouvant être saisis qu'à plus long terme.

L'évaluation, conduite par le Centre associé au Céreq de Besançon, a donc été construite sur une méthode essentiellement qualitative; le but de l'évaluation proposée étant de repérer les obstacles au bon fonctionnement du programme et les leviers qui permettront d'en améliorer l'efficacité dans l'optique d'une généralisation.

- **Le choix d'une évaluation embarquée**

L'évaluation qualitative a été menée « au fil de l'eau », de manière parallèle à l'expérimentation sous trois formes :

- L'interrogation des acteurs partenaires de l'expérimentation : deux entretiens semi-directifs, au cours de l'année ; au lancement et à l'issue de l'expérimentation
- L'interrogation des bénéficiaires de l'expérimentation : entretiens semi-directifs ou enquêtes papiers avant et au retour du séjour. Cette interrogation n'a parfois pas été réalisée pour l'ensemble des bénéficiaires lorsque ces derniers étaient indisponibles
- L'observation directe : immersion dans le projet, présence lors des réunions de travail, des manifestations, des comités de pilotage etc.

- **La mise en œuvre du dispositif d'évaluation**

- Enquête qualitative auprès des bénéficiaires de l'expérimentation

Sept jeunes sur huit inscrits à la Mission Locale, et bénéficiant du voyage au Brésil, ont pu être interrogés avant le départ et cinq au retour. Concernant le groupe des apprentis, les entretiens en face-à-face ont été plus difficiles dans la mesure où leur planning sont chargés au CFA et leur lieu d'apprentissage se situe souvent à loin, voire à l'extérieur de la Région. Au total, 5 apprentis ont été interrogés avant le départ à l'étranger et seulement 2 au retour.

Le groupe de jeunes bénéficiant du voyage en Allemagne a été difficile à questionner dans le sens où le projet initial a été abandonné pour être remplacé, de façon très rapide, par un autre projet animé par la Ligue de l'enseignement. Seulement 2 jeunes ont pris le temps de répondre à notre questionnaire avant le départ. Au retour, un après-midi rétrospectif sur le voyage a été organisé à la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon. Cinq jeunes ont pu assister à cette réunion et répondre à une série de questions afin de comprendre les différents impacts de ce séjour.

En ce qui concerne les jeunes partis grâce à l'obtention de bourses individuelles, les entretiens avant départ ont pu être réalisés pour 8 d'entre eux mais l'autre moitié n'a pas pu se rendre disponible, les départs étant trop imminents. En 2010, un unique jeune était de retour en France, ce jeune a donc fait l'objet d'une interrogation.

Pour conclure, les problèmes de disponibilités ou d'adhésion des jeunes, bénéficiaires des voyages (Brésil, Allemagne et bourses individuelles), ne nous ont pas permis d'interroger l'ensemble des bénéficiaires en amont et au retour du voyage. Les enquêtes ont été menées, soit en face-à-face sur la base d'une grille d'entretien, soit via un questionnaire envoyé par mail.

- Enquête qualitative auprès des partenaires

Les porteurs de l'expérimentation ainsi que leurs partenaires ont été interrogés en face-à-face. Cette interrogation s'est déroulée à deux reprises : au lancement et à l'issue de l'expérimentation.

La grille d'entretien des partenaires (cf. annexe 3), en amont de l'expérimentation, a été construite en cinq parties. Dans un premier temps, chaque partenaire devait être identifié (personne interrogée, fonction, coordonnées, présentation brève de la structure). Dans un second, l'entretien servait à situer l'offre de la structure en matière de mobilité (rôle, offre, public cible, territoire d'action, ressources mobilisées, indicateurs de réalisations...). Le troisième temps a été construit afin d'identifier les coopérations, en matière de mobilité, antérieures à l'expérimentation (relation entre services de la structure, actions conjoints avec d'autres structures, point de vue sur la cohérence de l'action publique en matière de mobilité internationale...). Enfin, le dernier point abordait le lien entre la structure et l'expérimentation (participation dans la construction de l'expérimentation, degré d'implication dans les actions concrètes de l'expérimentation, appréciation générale de l'expérimentation (SWOT), relation avec l'évaluation).

- Grille d'entretien et questionnement

➤ *Grille d'entretien et questionnement des bénéficiaires*

La grille d'entretien et le questionnaire étaient réalisés sur une trame commune. Concernant les informations collectées en amont du départ à l'étranger, il s'agissait en premier lieu d'identifier le profil de la personne interrogée (sexe, niveau de formation, situation, zone géographique...). Ensuite, une série de questions était abordée autour de la mobilité antérieure du jeune (séjour(s) effectué(s) à l'étranger, durée, motif, accompagnement...), de la mobilité effective du jeune dans son emploi ou sa recherche d'emploi. Une troisième partie comportait des questions sur la préparation dont a bénéficié le jeune avant son départ à l'étranger, dans le cadre de l'expérimentation. Enfin une dernière série de questions a porté sur les motivations, attentes et investissement du jeune sur ce séjour à l'étranger (cf annexe 1).

Le questionnaire au retour du voyage effectué, se composait de quatre parties : l'avis global sur l'organisation du voyage (utilité de la préparation au voyage, destination, composition du groupe, durée du séjour, accompagnement, points forts/points faibles...), les difficultés liées au retour (existait-il des difficultés à retrouver « sa place » au quotidien ?), l'incidence au niveau personnel (difficultés liées au retour, découverte sociale / culturelle, notions et valeurs collectives...) et l'incidence sur la trajectoire professionnelle (changement ou modification du parcours de formation : reprise d'une formation, réorientation, projet de travail à l'étranger...) (cf. annexe 2).

➤ *Grille d'entretien et questionnement des partenaires*

La grille d'entretien, en fin d'expérimentation, s'est basée essentiellement sur le degré d'implication des structures dans l'expérimentation, les changements engendrés par ce nouveau partenariat (éloignement ou renforcement du partenariat existant, nouveaux liens créés en dehors de l'expérimentation...), et l'appréciation générale (SWOT).

- Enquêtes quantitatives auprès des bénéficiaires en complément de l'approche qualitative

L'évaluation qualitative a été complétée par une évaluation quantitative menée sur les jeunes bénéficiaires afin d'identifier le public et sa connaissance des structures d'aide à la mobilité internationale pour identifier l'évolution de leur connaissance. Dans le respect du cahier des charges, en amont du démarrage du projet, une enquête en ligne a été construite à destination des jeunes de CFA, du CRIJ et de la Mission locale afin de mieux connaître le public cible, d'appréhender sa connaissance des structures d'aide à la mobilité internationale (cf. résultats de l'enquête en annexe 4). Une enquête auprès du même public aurait dû avoir lieu à la fin de l'expérimentation. Cependant les difficultés de mise en œuvre de l'enquête en ligne (mobilisation des équipes MILO / CRIJ et CFA) et la quasi inexistence de résultats mesurables sur l'impact de la mobilisation des acteurs autour du jeune (notamment sur le portail collaboratif celui-ci ayant été mis en ligne à la fin de l'année d'expérimentation) nous ont conduit à abandonner cette action.

La Journée de promotion de l'apprentissage et de la mobilité internationale a été également l'occasion de mener une enquête spécifique auprès des visiteurs mais celle-ci est peu significative. Le nombre de jeunes interrogés est au nombre de 286 malgré la présence de sept enquêteurs de terrain (cf. résultats en annexe 5).

Dans la mise en œuvre de l'évaluation, le porteur du projet n'a pas joué de rôle essentiel. Il n'a pas pris part à la confection des grilles d'entretien et n'a pas eu de rôle déterminant dans l'obtention de rendez-vous, de la part des jeunes bénéficiaires, pour répondre à notre enquête. Cependant son investissement dans l'interrogation des bénéficiaires lors des deux enquêtes quantitatives a permis d'élever le nombre de répondants.

- **Valorisation des travaux d'évaluation**

L'évaluation a donné lieu, d'ores et déjà, à quelques communications scientifiques :

- Carel S., Dubos-Paillard E., Guyon M., Mazouin A., (2010). "Actions innovantes en matière sociale\_expérimentation jeunesse et évaluation "au fil de l'eau" - Dynamique endogène et synergie des acteurs en faveur de la mobilité internationale." In XVIIe journée d'étude "Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail", "Evaluation et données longitudinales : quelles relations", 27-28 mai 2010, Marseille, 57-66 p.

- Carel S., Déloye F., Mazouin A., La mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités : retour d'expérience, Bref n° 294, à paraître, décembre 2011

- Carel S., Déloye F., (à paraître fin 2011 ou début 2012), Améliorer l'accès des jeunes ayant moins d'opportunités à la mobilité internationale. Le cas d'une stratégie territoriale, in Education et Formation "Expérimentations : innovation, méthodologie, évaluation", DGESCO-DRDIE, DJEPVA-MAFEJ, DEPP-MIPEREF

## II. Enseignements de politique publique

### 1. Résultats de l'évaluation

- Les publics touchés par l'expérimentation

- Profil des jeunes francs-comtois en mission locale

La zone d'intervention de la Mission Locale du bassin d'emploi du grand Besançon comporte 203 676 habitants. Elle comporte quatre zones urbaines sensibles regroupant une population totale de 23 718 habitants au 1er janvier 2006 (source : INSEE). Il s'agit de :

- . la ZUS de Planoise à Besançon
- . la ZUS de Palente-Orchamps à Besançon
- . la ZUS des Clairs soleils à Besançon
- . la ZUS Cité Brûlard à Besançon

En 2010, 3 664 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon dont 981 originaires de ZUS. Les femmes sont majoritairement inscrites dans cette mission locale avec 53,1 %, et le niveau de formation des jeunes est faible ; 66,5 % ont un niveau V et infra (cf. tableau 4 et 5).

**Tableau 4 : Répartition des jeunes suivis en Mission Locale par genre et niveau de formation**

Genre	Femmes					53,10%	Hommes					46,90%
	16-17	18-21	22-25	26 et +	Total	%niv	16-17	18-21	22-25	26 et +	Total	%niv
IV+	1	253	462	67	<b>783</b>	40,2%	1	129	274	30	<b>434</b>	25,3%
V	16	351	270	27	<b>664</b>	34,1%	20	338	244	27	<b>629</b>	36,6%
V bis	45	169	94	15	<b>323</b>	16,6%	72	224	99	12	<b>407</b>	23,7%
VI	19	65	64	29	<b>177</b>	9,1%	41	111	72	23	<b>247</b>	14,4%
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>838</b>	<b>890</b>	<b>138</b>	<b>1947</b>	<b>100,0%</b>	<b>134</b>	<b>802</b>	<b>689</b>	<b>92</b>	<b>1717</b>	<b>100,0%</b>
% âge	4,2%	43,0%	45,7%	7,1%	100,0%		7,8%	46,7%	40,1%	5,4%	100,0%	

**Tableau 5 : Répartition des jeunes suivis en Mission Locale par niveau de formation**

	Total	
	Total	%
IV+	<b>1217</b>	33,2%
V	<b>1293</b>	35,3%
V bis	<b>730</b>	19,9%
VI	<b>424</b>	11,6%
<b>Total</b>	<b>3664</b>	<b>100,0%</b>

Parmi ce public global, seul 1525 jeunes ont été accueillis pour la première fois à la Mission Locale en 2010 dont 20,1 % étaient originaires de ZUS. Les hommes sont légèrement plus présents dans ce groupe avec 49,3 %. Le niveau de formation est légèrement supérieur mais les niveaux V et infra représentent une forte part des jeunes qui composent ce groupe (58,7 %).

**Tableau 6 : Répartition des jeunes accueillis pour la première fois, en Mission Locale, par genre et niveau de formation**

Genre	Femmes				53,10%	Hommes				46,90%	
	16-17	18-21	22-25	Total	%niv	16-17	18-21	22-25	26 et +	Total	%niv
IV+	3	190	190	<b>383</b>	49,2%	2	125	120	1	<b>248</b>	33,2%
V	31	146	58	<b>235</b>	30,2%	38	164	62	1	<b>265</b>	35,5%
V bis	45	36	17	<b>98</b>	12,6%	70	64	19	0	<b>153</b>	20,5%
VI	22	25	15	<b>62</b>	8,0%	37	26	18	0	<b>81</b>	10,8%
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>397</b>	<b>280</b>	<b>778</b>	<b>100,0%</b>	<b>147</b>	<b>379</b>	<b>219</b>	<b>2</b>	<b>747</b>	<b>100,0%</b>
% âge	13,0%	51,0%	36,0%	100,0%		19,7%	50,7%	29,3%	0,3%	100,0%	

**Tableau 7 : Répartition des jeunes accueillis pour la première fois, en Mission Locale, par niveau de formation**

	Total	
	Total	%
IV+	<b>631</b>	41,4%
V	<b>500</b>	32,8%
V bis	<b>251</b>	16,5%
VI	<b>143</b>	9,4%
<b>Total</b>	<b>1525</b>	<b>100,0%</b>

▪ Profil des jeunes ciblés par l'expérimentation

Le public bénéficiant des voyages à l'étranger (Brésil-Allemagne-bourses individuelles) correspond au public habituellement reçu en Mission Locale. La Mission Locale avait souhaité centrer ses actions de départ à l'étranger sur les jeunes de niveau Bac (IV) et infra. Le voyage organisé au Brésil a été particulier dans le sens où des apprentis se sont mêlés au public mission locale. En effet, l'objectif de cet appariement était, outre l'impact d'un séjour à l'étranger loin de sa famille, de mixer deux publics. Le 1<sup>er</sup> public est celui des jeunes en missions locale : jeunes vivant en milieu urbain, parfois en ZUS, ayant des difficultés d'insertion et des projets professionnels mal définis. Le 2<sup>nd</sup> public est celui des jeunes apprentis : jeunes souvent issus du milieu rural, ayant un projet professionnel défini pour la majorité d'entre eux. Le public des apprentis n'a pas été sélectionné au hasard. Deux classes ont été sélectionnés par le Directeur du CFA : des jeunes en 2<sup>ème</sup> année de Brevet Professionnel « Travaux forestiers » et 2<sup>ème</sup> année de Bac professionnel « Conduite et gestion des chantiers forestiers ».

Le public des jeunes en Mission Locale est donc un public différent de l'ensemble des jeunes résidents Franche-Comté. Les jeunes, ayant vocation à être accueillis par le réseau des missions locales, sont souvent sortis du système scolaire, en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale ou souhaitant un appui pour leur projet de vie.

➤ *Public ciblé par le voyage Brésil*

Ils étaient 13 apprentis + 9 jeunes inscrits en mission locale : 3 chantiers d'insertion Aménagement paysage, 4 au chômage, 1 CAE cantonnier, et 1 Contrat aidé Palefrenière. Ils étaient âgés de 19 à 24 ans.

Au départ du projet, le porteur de projet souhaitait sélectionner les jeunes inscrits en mission locale dans des zones urbaines sensibles, afin de les privilégier au départ. Dans la construction du voyage, l'équipe pédagogique du CFA a été opérée un re-définition plus précise des profils, avant d'initier le processus de recrutement des participants au séjour Brésil. L'accent a été mis sur la sensibilité écologique, naturaliste, l'intérêt pour l'aspect « chantier forestier » afin que les deux groupes puissent fonctionner. L'avis avait été partagé par le porteur de projet Bernard Rach. De fait, sur le groupe de 9 partants, 3 jeunes habitaient à Planoise, d'autres sur le quartier de Montrapon. Le recrutement a mis l'accent sur la volonté d'amener un public qui est, de par sa situation actuelle, éloigné de la mobilité.

➤ *Public ciblé par le voyage Allemagne*

Les jeunes ayant bénéficié du séjour en Allemagne ont été au nombre de 9 dont 6 filles et 3 garçons. Leur âge variait de 18 à 23 ans (3 jeunes âgés de 18 ans, 3 jeunes de 19 ans et 3 jeunes de 23 ans). Le public ciblé par cette action était les jeunes de niveau IV et infra intéressés par les métiers de la restauration (service et cuisine). Une campagne d'information a eu lieu (équipe, partenariats, affichage, flyer, site internet, article dans Besançon Votre Ville...). Le premier niveau d'informations sur ce stage professionnel à l'étranger a ensuite été donné par le conseiller référent de l'accompagnement social et professionnel du jeune et un entretien de présentation plus détaillé et de motivation a été réalisé par le chef de projet.

Le groupe a été constitué à la fois de jeunes qui voulaient parfaire leurs connaissances et compétences et d'autres qui voulaient vérifier leur attirance vers ce type de projet professionnel.

Les jeunes intéressés devaient s'investir et s'engager dans une préparation en amont du départ.

➤ *Public ciblé par les départs en bourse individuelle*

Les jeunes ayant vécu un départ à l'étranger, via des bourses individuelles, étaient 16 dont 5 garçons et 11 filles. Ils étaient âgés de 19 à 26 ans avec une moyenne d'âge de 21 ans.

Le public ciblé par cette action était les jeunes de niveau IV et infra intéressés par une expérience de vie à l'étranger. Suite à une campagne d'information identique aux autres actions (équipe, partenariats, affichage, flyer, site internet, article dans BVV...), les jeunes sollicitant un accompagnement et un soutien financier ont été reçus en entretien individuel par le chef de projet. Cet entretien visait à aborder le projet du jeune, ses motivations et sa situation sociale. La validation de l'aide au projet s'est établie conjointement avec le directeur de la Mission locale et les partenaires identifiés. Suivant les situations, plusieurs entretiens ont eu lieu pour finaliser le projet de départ. Au total, parmi les 16 départs, 13 ont été réalisés et seuls 3 séjours se sont écourtés à 1 mois. La durée variait sensiblement de 10 jours à 8 mois : 5 séjours de 10 jours, 4 séjours de 3 mois, et 1 séjour de 4 mois, 6 mois et 8 mois. Une jeune est partie au Canada et son voyage a été prolongé pour une durée indéterminée. Les destinations se sont centrées sur l'Europe (Angleterre (3), Allemagne (1), Espagne (4), Hongrie (1)) mais également le Canada (1), l'Irlande (2) et le Liban (4). Les bourses attribuées aux jeunes devaient leur permettre de faciliter leur installation et ont varié de 250 € à 1 200€.

- **Les effets du dispositif expérimenté**

L'évaluation qualitative est efficace et nécessaire pour mettre en relief les jeux d'acteurs et leurs effets sur les territoires. Cependant, en l'absence d'évaluation quantitative sur un échantillon suffisamment important, elle ne suffit pas pour étudier de manière précise les changements d'attitude des bénéficiaires et leurs trajectoires. Cette limite se double d'un manque de recul pour observer les effets de la mobilité sur les jeunes.

Au delà de ces limites de méthode, l'évaluation souligne la double incidence de l'expérimentation, sur les bénéficiaires d'une part, et, encore plus nettement, sur la dynamique partenariale entre acteurs d'autre part. Sur ce registre, on peut noter une évolution importante dans la capacité de mise en réseau des acteurs locaux autour de ce projet collaboratif.

- Effets de l'expérimentation sur les bénéficiaires

Les entretiens avec les professionnels ont démontré assez peu de retours sur l'impact de ces séjours sur les bénéficiaires. Les enquêtes qualitatives auprès des jeunes bénéficiaires ont, quant-à-eux, mis à jour les premiers effets de l'expérimentation sur ces publics. Certes, la mesure de ces effets mériterait d'être consolidée à partir d'observations sur un échantillon de plus grande taille<sup>4</sup>. Néanmoins, des évolutions significatives sont à l'œuvre, qui se traduisent dans les projets scolaires et professionnels. Pour une part d'entre eux, le séjour hors de France a eu des répercussions sur leur projet scolaire et professionnel. Plus largement, elles sont repérables à trois niveaux : la mobilisation des jeunes autour d'un projet et des changements de comportements tant sur les plans personnel que professionnel.

- *Une implication réelle des jeunes au sein d'un projet*

Les jeunes partis à l'étranger ont été réellement impliqués dans la construction d'un projet ; les attentes formulées ont d'ailleurs été satisfaites dans la majorité des cas. La préparation avant le départ s'est révélée cruciale pour le bon déroulement du séjour. Cette étape « en amont », dont le jeune a été aussi le concepteur et l'acteur, visait à mettre toutes les chances de son côté pour éviter une nouvelle situation d'échec. Il était important que cette mobilité à l'étranger soit adaptée « au plus juste » des aspirations et des capacités individuelles pour chacun de ces jeunes de la mission locale, déjà confrontés lors de leur parcours antérieurs à l'absence de valorisation personnelle.

- *Une remobilisation des jeunes sur le plan professionnel : acquisition de nouvelles compétences et réflexion autour d'un projet professionnel*

La rupture avec l'environnement habituel a déclenché l'introspection et la découverte de nouveaux savoirs (savoir-vivre, savoir-faire et savoir-être). Ces apprentissages multiples ont souvent permis aux jeunes de se remobiliser, parfois même de se « surpasser ». Cette remobilisation est souvent essentielle ; elle constitue un effet levier sur des réorientations positives, auparavant peu envisagées, et passant par une remise en question du projet professionnel. Les propos recueillis révèlent aussi l'acquisition de nouvelles compétences pouvant avoir un impact significatif sur les démarches engagées dans la vie professionnelle. L'apprentissage de la confiance en soi et la communication sont des atouts majeurs en matière d'insertion professionnelle ; les jeunes déclarent souvent avoir réussi à développer ces dimensions au fil du séjour.

Le nombre de jeunes partis à l'étranger est faible (47) mais il est intéressant de souligner l'évolution de leur situation professionnelle. Parmi les seize jeunes partis via des bourses individuelles, deux jeunes sont restés travailler à l'étranger. Parmi les neuf jeunes partis en Allemagne, sept étaient en recherche d'emploi et 2 en emploi précaire. A la suite du voyage, deux jeunes sont toujours en emploi dont un CDI et 2 jeunes ont repris une formation. A la suite du séjour au Brésil, sur les neuf jeunes de la Mission Locale, quatre ont repris une formation, deux ont prolongé leur CAE et ont entrepris de nouvelles recherches en vue d'un poste stable et enfin

---

<sup>4</sup> Les effets remarquables doivent donc être interprétés avec précaution.

un jeune s'est remobilisé sur la construction d'un projet professionnel et s'est engagé dans le passage du permis de conduire. Les apprentis sont, quant à eux, en emploi ou en poursuite de formation (essentiellement en BTSA Technico-commercial produits d'origine forestière).

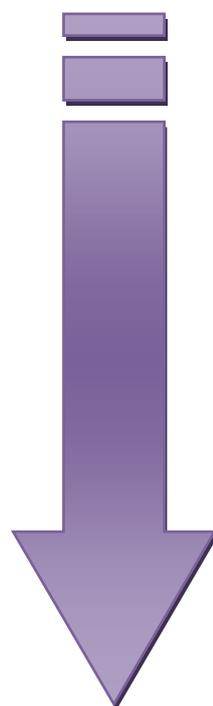
➤ *Des changements positifs sur le plan personnel : apprentissage de la vie en société et respect des autres*

Sur un plan personnel, la perception d'un changement de soi est exprimée dans une majorité de cas. Outre les bénéfices de la découverte d'une nouvelle culture et d'un nouveau mode de vie, les jeunes évoquent un apprentissage de l'altérité. Certains déclarent avoir appris à vivre au sein d'un groupe inconnu et à se respecter mutuellement. Autant d'effets notables soulignés lors des entretiens.

En conclusion, trois groupes de jeunes inscrits en mission locale ou en apprentissage ont été repérés par l'évaluateur. Ces derniers ont une approche de la mobilité très hétérogène et leurs besoins sont donc différents (schéma n°3 et tableau n°10).

**Schéma n°3 : Répartition des jeunes inscrits en mission locale ou apprentis, selon la nature de leurs difficultés face à la mobilité :**

Du plus éloigné de la mobilité



Au plus proche

**Groupe 1 :** Jeune très éloigné de la mobilité de par ses caractéristiques (faiblement diplômé, n'ayant pas vécu de mobilité antérieure...) additionné à une absence d'intérêt/de motivation en faveur de la mobilité internationale. Outre les freins qu'il peut avoir (manque d'autonomie, méconnaissance de la langue...), le jeune ne pense pas que la mobilité puisse lui apporter quelque chose et préfère rester dans un environnement familial.

**Groupe 2 :** Jeune éloigné de la mobilité essentiellement à cause de ses caractéristiques (faiblement diplômé, n'ayant pas vécu de mobilité antérieure...). Le jeune se crée de multiples barrières à la mobilité (langue, finance...), il ne s'imagine pas pouvoir partir seul, ni même monter un dossier de demande de bourse seul... Il n'imagine pas partir à l'étranger de lui-même mais envisage néanmoins partir dans le cadre d'un séjour organisé. Il pense que cette mobilité peut lui apporter quelque chose sur la conception de son projet professionnel et/ou personnel. Il a un fort besoin d'accompagnement dans les démarches et ne pourrait pas s'investir dans un projet de mobilité sans que ce dernier ne lui soit proposé, préparé....

**Groupe 3 :** Jeune ayant peu vécu la mobilité. Il imagine pouvoir organiser, avec l'aide d'une structure, un séjour à l'étranger dans la cadre d'un programme. Néanmoins, le manque d'informations complètes, et le ballotement entre structure peut amener ce jeune à renoncer à un projet de mobilité tant ce dernier est complexe à émerger. Le coup de pouce est nécessaire pour déclencher les projets de mobilité.

**Tableau n°10 : Répartition des attentes/besoins des jeunes en fonction de leur typologie**

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Pas d'attentes particulières – Les besoins sont forts en ce qui concerne la mobilité car ces jeunes n'identifient pas la plus value d'un séjour à l'étranger. L'organisation de séjours divers n'est pas suffisante, une démarche plus « coercitive » est sans doute nécessaire pour les faire partir.	x		
Attentes fortes – Les besoins sont également forts : ces jeunes envisagent de partir dans un cadre très encadré mais pas encore seul. L'accompagnement est indispensable en supplément d'un contenu adapté au public.		x	
Attentes faibles – Les besoins de ces jeunes sont de l'ordre du « coup de pouce ». Ils sont sensibles à la thématique de la mobilité internationale mais n'ont jamais vraiment poussé cette porte craignant d'être perdu dans les démarches à effectuer, le financement à trouver...Le portail collaboratif leur sera d'une grande aide.			x

- Effets de l'expérimentation sur les pratiques des professionnels

Plusieurs effets positifs sont à souligner dans ce projet porté par la Mission locale.

➤ *Une meilleure synergie des acteurs*

L'organisation des différents séjours, l'organisation de la journée de l'apprentissage et de la mobilité internationale, et enfin la création d'un portail collaboratif ont été l'occasion de créer une réelle synergie entre les acteurs. Tout d'abord, ces actions ont eu pour effet d'accroître la connaissance mutuelle des différents partenaires. Le projet ayant débuté à 7 partenaires, il s'est étendu à d'autres partenaires pour atteindre 21 structures à l'issue du projet ; ce nombre s'étant encore accru depuis.

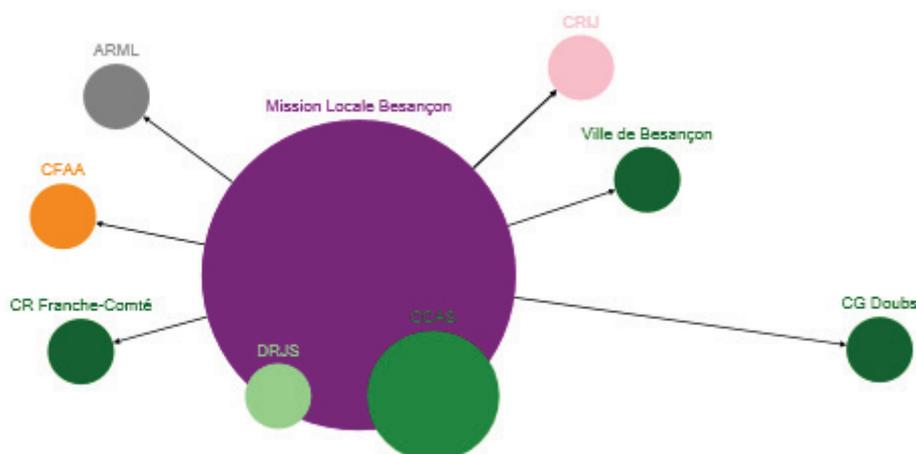
Cette connaissance mutuelle a permis d'initier un travail collaboratif avec un grand nombre d'acteurs. Ce portail collaboratif répond à une demande existante (structuration de l'information sur un unique site) et une préoccupation des jeunes. Ce portail, outre la structuration d'une information complète, permet aux structures un échange d'informations et un suivi des jeunes (il permet ainsi d'éviter les pertes liées à la multitude des structures).

En terme de rapprochement des structures entre elles et de place au sein de l'expérimentation, le sociogramme des acteurs réalisés lors du lancement et à l'issue de l'expérimentation permet une approche visuelle convaincante.

Le sociogramme des acteurs met en évidence le rôle dominant de la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon lors du lancement de l'expérimentation. A ce moment le CCAS a une place rapprochée du porteur de projet du fait de la réponse commune élaborée en amont. La DRJS est également proche de la mission locale mais son rôle est de plus petite envergure en amont du projet. Les collectivités territoriales (Région Franche-Comté, Ville de Besançon et Département du Doubs) ainsi que le CRIJ, le CFAA et l'ARML

sont des acteurs dont la place est plus éloignée mais dont le rôle est similaire au début. On note une place plus éloignée du Conseil Général du Doubs, partenaire uniquement financier de l'expérimentation.

### Schéma n°1 : Sociogramme des acteurs lors du lancement de l'expérimentation

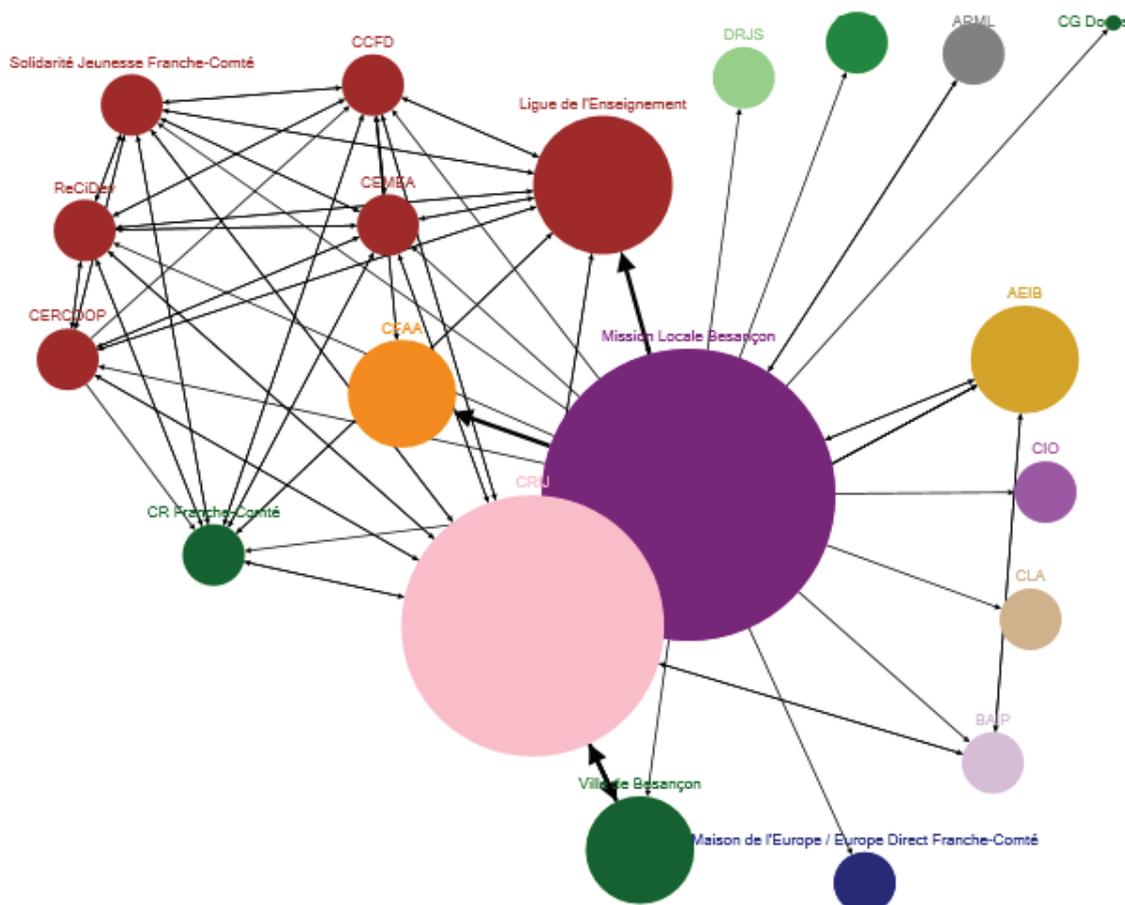


Created by NodeXL(<http://nodexl.codeplex.com>)

Note de lecture des sociogrammes : la grosseur des pictogrammes représente le niveau d'implication des partenaires : participation à la rédaction de la réponse à l'appel d'offre, participation aux différentes actions, poids de cette implication, présence aux comités de pilotage, aux réunions de travail... Plus on s'éloigne du centre du graphique moins les relations entre les partenaires sont lointaines. L'épaisseur des flèches montrent l'intensité des liens entre les structures (collaboration extra-HCJ...)

A l'issue de l'expérimentation, un impact non négligeable est à souligner. Il s'agit du rapprochement de deux types de structures qui restaient très scindés jusqu'à maintenant : les structures d'aide à la mobilité classique (mobilité essentiellement européenne : Programme Erasmus, Léonardo...) et les structures axées sur la solidarité internationale (symbolisées par des cercles rouges sur le schéma n°2). D'autres types de structures se sont associés à l'expérimentation (AEIB, CIO, CLA, Maison de l'Europe, BAIP). Des structures ont pris une place plus importante (le CRIJ est devenu quasiment co-porteur du projet) et d'autres ont vu leur place s'atténuer (CCAS). Des structures se sont rapprochées hors du cadre de l'expérimentation (comme le CRIJ et la Ville de Besançon) et on voit clairement des liens apparaître entre des structures qui ne se connaissaient pas auparavant.

## Schéma n°2 : Sociogramme des acteurs à l'issue de l'expérimentation



Created by NodeXL(<http://nodexl.codeplex.com>)

### ➤ Une reconnaissance/prise de conscience des structures autour de la mobilité internationale

La Mission locale est aujourd'hui reconnue, par les jeunes, sur la thématique de la mobilité internationale. La mobilité a été affirmée au sein de la structure et des séjours ont été de nouveau organisés l'année qui a suivi l'expérimentation. D'autres structures comme la CFAA, la ligue de l'enseignement ou encore le CEMEA ont poursuivi le travail collaboratif initié et de nouvelles relations se sont créées afin de promouvoir la mobilité des jeunes.

Cette expérimentation a également engendré une prise en considération plus forte des jeunes par la Ville de Besançon. Le Centre d'information et d'orientation est une structure ayant également modifié ses habitudes : les conseillers pensent désormais davantage à évoquer aux jeunes les différents types de séjours qu'ils peuvent effectuer, et intègrent la dimension « solidarité » qui existait peu auparavant. Le fait de coupler la mobilité « classique » avec celle de la « solidarité internationale » est très bien perçu par cette structure. Le Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev) est également très satisfait d'avoir été une partie prenante à cette expérimentation. Les actions montées dans ce cadre ont en effet permis à cette structure de se faire connaître auprès d'un public différent de celui qui s'adresse habituellement à lui.

Pour conclure, l'expérimentation a su insuffler une dynamique endogène qui reste aujourd'hui à animer et à pérenniser. Le portail interactif et collaboratif constitue un outil qui doit permettre de réunir les acteurs de façon durable autour d'un accompagnement concerté des projets des jeunes. Les acteurs ont donc su recentrer la problématique autour du jeune afin de promouvoir la mobilité.

- Points de vigilance

Comme toutes les expérimentations, plusieurs dysfonctionnements ont été repérés par l'évaluateur, au cours du projet. Pour une bonne partie, ils s'expliquent souvent par diverses raisons. Plus particulièrement, les difficultés rencontrées reposent sur trois volets :

- un délai de réponse à l'appel d'offre très court
- un temps restreint de l'expérimentation : une année, altérée par la signature tardive de la convention tripartite. Une année d'expérimentation pour construire différents séjours, en supplément d'un réseau autour de la mobilité internationale, semble court.
- le public des jeunes en mission local est très peu captif et donc difficilement mobilisable sur une action longue (préparation au départ, séjour, et bilan post séjour). Les difficultés de communication et d'implication des différents partenaires sur les séjours en Allemagne ou en bourse individuelle peuvent donc en partie être expliquées.

Sur cette expérimentation, on a pu noter cinq points de vigilance qu'il conviendra de prendre en compte si les partenaires souhaitent poursuivre leur investissement vers une expérimentation plus robuste :

➤ *Un éloignement du CCAS au fil de l'expérimentation*

Initialement le projet d'aide à la mobilité internationale portée par la mission locale était intégré à une deuxième expérimentation. Dans la première réponse à l'appel à projets du Fond d'expérimentation pour la Jeunesse, le CCAS de Besançon portait également une expérimentation sur l'outil micro-crédit. Après avoir scindé les deux projets, la mission locale et le CCAS souhaitaient néanmoins continuer leur partenariat d'autant plus les bourses individuelles pouvaient s'appuyer sur l'obtention d'un micro-crédit de la part du CCAS. Au fil du temps, l'expérimentateur s'est éloigné du projet porté par le CCAS. La mission locale n'a finalement pas envoyé de jeunes au CCAS pour solliciter l'étude d'un dossier, alors que cette même année le CCAS a eu 40 sollicitations de jeunes dont 10 dossiers construits et 8 acceptés.

➤ *Une animation inégale des différentes actions de l'expérimentation*

L'animation de ce type de projet partenarial est en effet difficile dans la mesure où de nombreux partenaires sont associés à de multiples actions. Des difficultés voient donc le jour tant du côté des partenaires que des porteurs de projet. Le dynamisme de l'ensemble des partenaires peut s'essouffler au fil du temps, essentiellement après l'achèvement de l'action dans laquelle il était le plus impliqué. Le manque de temps et le manque d'informations/communication autour de l'ensemble des actions en comité de pilotage (notamment pour le séjour en Allemagne et les bourses individuelles) peuvent être des pistes d'explication. La perte de dynamisme et d'investissement des structures peut également s'expliquer lorsque les responsables délèguent souvent leur présence.

➤ *Un séjour en Allemagne perturbé*

Le contenu des séjours proposés est également un facteur explicatif de l'adhésion des jeunes. En effet, le choix initial de l'expérimentateur sur le contenu du séjour en Allemagne ne convenait probablement pas au public visé. L'objectif de ce projet était de travailler sur un texte allemand et de la traduire en théâtre, en musique et en décor. Malheureusement le texte choisi n'était pas forcément abordable et son contenu était polémique. Malgré cette perturbation, l'expérimentation a su se réorganiser rapidement, avec l'aide de la Ligue de l'Enseignement, afin de ne pas abandonner le projet de séjour en Allemagne.

➤ *Une inégale répartition de l'implication des structures dans l'expérimentation*

La mission locale, ayant été contrainte par les délais de réponse à l'appel d'offre, n'a pas intégré de suite de multiples partenaires qui auraient pu trouver leur place. Cette éviction de départ a pu créer quelques « frustrations », notamment sur l'aspect peu modulable du contenu de l'expérimentation (ayant été validée par le FEJ). L'expérimentateur aurait pu également essayer d'associer d'autres partenaires, notamment le réseau des missions locales de Franche-Comté mais le temps n'a probablement pas été suffisant pour associer l'ensemble des acteurs souhaités. L'association d'autres structures, afin de mobiliser les jeunes sur les actions proposées (notamment séjours en Allemagne et bourses individuelles), telles que les maisons de quartiers de la ville de Besançon ou encore le Centre d'information et d'orientation n'a pas été effectuées faute de temps et de disponibilités.

➤ *Des difficultés de gestion inhérentes à de nombreux projets collaboratifs*

On retrouve ainsi à différentes étapes, des difficultés caractéristiques de la gestion de projet. Des divergences stratégiques entre directeurs de structure, des oppositions techniques sur l'utilisation des ressources technologiques en termes de navigation, des revendications quant au leadership ou l'animation du réseau, le travail collaboratif etc. ont également vu le jour mais n'ont pas perturbées, de façon conséquente, la mise en œuvre de l'expérimentation.

La présence des logos des structures sur le portail collaboratif en est un bon exemple. Au total 21 structures étaient associées à la plate-forme collaborative « Partir à l'étranger ». L'objectif de cette plate-forme était de recentrer les jeunes, et non plus les structures, autour des problématiques. Les jeunes entrent donc sur une plate-forme neutre intitulée « Partir à l'étranger » (dénommée Philéas) pour avoir des informations complètes sur la possibilité de partir à l'étranger. Le jeune peut aussi s'adresser directement à quelqu'un sur la plate-forme, sans savoir à quelle structure il s'adresse. Cette question est donc traitée, en premier par le CRIJ, qui s'occupe de « filtrer » les demandes et les renvoyer vers la (ou les) structure(s) les plus appropriées, en fonction de la demande du jeunes, afin que ce dernier ne se perde pas dans un environnement aux multiples structures. Les structures devaient donc être révélées, une fois la personne orientée et ainsi éviter au jeune de faire un choix (s'il ne sait pas à qui il doit s'adresser) voire ensuite le ballottage entre les structures. Malgré cette volonté initiale, des logos sont affichés en bas des pages de Philéas, mais ces derniers ne sont qu'au nombre de 10. Certaines structures très investies se sentent donc « frustrées » de ne pas voir leur logo au profit d'autres n'ayant pas participé activement à la construction de la plate-forme collaborative. Les logos des financeurs apparaissent (HCJ, Mission locale, Conseil Régionale...) mais d'autres logos, non financeurs, sont également présents. Ces dysfonctionnements, aussi minimes soient-ils, peuvent engendrer des tensions qu'il sera nécessaire d'apaiser pour la viabilité de la plate-forme.

Une autre remarque est à souligner sur la confusion, entre partenaires mêmes, des logos des structures. Il existe notamment des tensions émergentes sur le logo du CRIJ que beaucoup de structures assimilent au logo IJ. Le logo IJ est une porte d'entrée pour le jeune, elle marque l'engagement du portail à respecter la charte IJ. Le style graphique du site « Philéas » est également assimilé à celui du CRIJ, ce qui peut engendrer des tensions. La structure étant chargée de la réalisation du site ayant été le CRIJ, la structure a effectivement repris quelques styles, une charte graphique ne pouvant être complètement ré-inventée avec la ligne financière attribuée.

- **Opportunités**

Les liens nouvellement créés avec un ensemble divers et varié de structures implantées dans la thématique de la mobilité internationale permettent d'entrevoir des suites très positives.

- *Des travaux collaboratifs avenirs*

Le partenariat existe aujourd'hui, il est fort et va permettre de poursuivre la construction d'actions communes en faveur des jeunes, sur la mobilité internationale. Il existe d'ores et déjà des pistes de travail en commun à l'avenir notamment entre la ligue de l'enseignement et la mission locale. Le projet initial d'échange culturel a également permis à la mission locale de déclencher un rôle culturel qu'elle n'avait pas auparavant.

L'expérimentation est liée à des nouveaux projets en construction comme le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP). Les actions futures d'aide à la mobilité internationale pourront s'inscrire dans le CLAP « Energie Jeune » qui est un dispositif au service des jeunes (de 11 à 30 ans), né à la suite du projet HCJ, destiné à favoriser la réalisation de tout type de projet, individuel ou collectif, à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire...

- *Une information centralisée sur l'ensemble de la thématique de la mobilité internationale*

Ce réseau régional sera capable de relayer l'ensemble des informations nécessaires aux jeunes qui souhaitent partir à l'étranger. Il permettra également une meilleure lisibilité sur les actions existantes, un suivi plus efficace des jeunes en attente de réponses et favorisera ainsi l'accès de ce public à l'étranger ; l'objectif final étant de favoriser les chances d'insertion professionnelle de ces jeunes.

L'accent qui est porté sur la préparation au départ des jeunes est un plus qui permettra probablement d'accroître l'adhésion des jeunes faiblement diplômés ou en apprentissage.

En conclusion, la plate-forme « Philéas » peut devenir à terme, l'outil indispensable des jeunes qui souhaitent partir à l'étranger. Elle pourra même être assimilée à un premier travail partenarial qui découlera sur d'autres plates-formes du même type, sur d'autres thématiques.

- **Menaces**

Il existe forcément des menaces quant à la pérennité de ces différentes actions. Trois types de menaces peuvent être soulignés.

- *Absence de financement du portail collaboratif*

Une partie des actions étaient financées par les subventions de l'appel à projet. La création de nouveaux séjours, sur des modalités légèrement différentes est envisageable mais la viabilité du portail est probablement remise en question. Au démarrage du portail, l'animation a été réalisée par une personne recrutée dans le cadre des subventions de l'appel à projet. Après son départ, le portail a continué à vivre mais l'animation risque de s'essouffler si une nouvelle impulsion n'est pas donnée.

- *Manque de disponibilité des structures pour l'animation du portail collaboratif*

Il sera nécessaire de continuer à « faire vivre » le portail et l'animer mais le manque de disponibilité des structures est un frein à sa pérennisation. La synergie du portail doit se baser sur des actions : il faut alimenter le portail mais le quotidien écarte parfois les acteurs des intentions initiales. Le manque de temps

des structures est également un obstacle. Pour le CIO, par exemple, le portail s'ajoute à Euroguidance qui est un réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité. Le portail n'a pas la même vocation, mais les conseillers du CIO ont peu de temps dédié à la mobilité et au travail partenarial.

➤ *Redéfinition de la couverture territoriale du portail collaboratif*

La volonté initial du porteur de projet était de débiter le portail sur le territoire de la communauté d'agglomération du Grand Besançon. Par la suite, les partenaires ont proposé d'étendre ce dernier au territoire régional mais se pose la question de l'équité de la couverture territoriale. Sera-t-il possible de convaincre l'ensemble des structures du territoire régional ? Si l'échelle est étendue à la région, faut-il revoir le pilotage du portail : co-direction CRIJ et ARML ?

Concernant le travail collaboratif initié, deux types de question se posent : quel avenir du collectif mobilité internationale ? Comment mutualiser des réflexions communes au collectif mobilité internationale et au groupe « Jeunesse et solidarité internationale » ?

En conclusion, les actions menées dans la cadre de cet appel à projet sont positives et des perspectives de poursuite sont visibles. Malheureusement les poursuites ne seront pas si naturelles. Une série de question se posent auxquelles les partenaires devront répondre sans quoi les actions menées s'essouffleront à terme.

## 2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

- **Caractère expérimental du dispositif évalué**

- Programmes préexistants en faveur des jeunes demandeurs d'emploi et apprentis post-bac

En Franche-Comté, et également sur le territoire de la communauté d'agglomération bisontine, les initiatives en faveur des jeunes et de la mobilité internationale touchaient essentiellement les jeunes diplômés ou plus particulièrement les jeunes étant autonomes dans leurs démarches, fortement décidés à débiter un séjour à l'étranger. La cible prioritaire était les étudiants, les jeunes diplômés, les jeunes demandeurs d'emploi et les lycéens. Les programmes en faveur des jeunes faiblement diplômés, en apprentissage ou exclus du système scolaire, concernaient plus particulièrement les jeunes demandeurs d'emploi et les apprentis post-bac.

**Tableau n°8 : Répartition des programmes d'aide à la mobilité internationale des jeunes demandeurs d'emploi ou apprentis post-bac**

Nature du programme	Public cible	Age	Destination	Durée mobilité	Aide financière	Autres caractéristiques
<b>LEONARDO Demandeurs d'emploi</b>	Jeunes demandeurs d'emploi ou jeunes diplômés	18 à 30 ans	Pays de l'UE	3 à 6 mois formation linguistique comprise	762,5 € par mois + assurance	adéquation demandée avec le projet professionnel
<b>Franche-Comté/Québec</b>	Jeunes demandeurs d'emploi ou jeunes diplômés	18 à 30 ans	Québec	3 à 6 mois	762,5 € par mois + assurance	adéquation demandée avec le projet professionnel
<b>EURODYSSÉE</b>	Jeunes demandeurs d'emploi ou jeunes diplômés	18 à 30 ans	Régions de l'UE adhérentes au programme	3 à 7 mois formation linguistique comprise	financement de l'hébergement du fonctionnement et de la formation par la Région + assurance	recherche d'expérience professionnelle plus acquis linguistiques
<b>DYNASTAGE apprentis</b>	Apprentis post-bac inscrits dans un établissement de Franche-Comté, effectuant un stage dans une entreprise étrangère dans le cadre de leur apprentissage		Monde entier	2 semaines à 6 mois	95 € par semaine maximum	NC

Les programmes proposés aux jeunes demandeurs d'emploi sont gérés directement par le Centre régional Information Jeunesse (CRIJ), en délégation du Conseil Régional, avec l'appui de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) pour le programme Franche-Comté/Québec, et le secrétariat Eurodyssée pour ce dernier programme.

- Autres formules de départ à l'étranger en faveur des jeunes demandeurs d'emploi et apprentis post-bac

Pour les jeunes qui ne souhaitent pas partir avec un programme, d'autres formules existaient mais ces dernières étaient présentées dans chacune des structures pouvant proposer des séjours à l'étranger. Ce sont plus particulièrement le service civique et les autres formes de services civiques : le service volontaire européen (SVE), le volontariat international (en administration (VIA) et en entreprise (VIE)), le volontariat de solidarité internationale (VSI).

**Tableau n°9 : Répartition des programmes d'aide à la mobilité internationale des jeunes demandeurs d'emploi ou apprentis post-bac**

Nature du programme	Public cible	Age	Destination	Durée mobilité	Autres caractéristiques
Service volontaire européen (SVE)	Tous types de jeunes	18 à 30 ans	Principalement Europe	2 à 12 mois	Une ou plusieurs activités : animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aides aux personnes en difficultés...
Volontariat international en administration (VIA)	Jeunes demandeurs d'emploi ou jeunes diplômés (Bac +2 à bac +5)	18 à 28 ans	Monde entier	6 à 24 mois	Mission dans les domaines de la culture, de l'environnement, du développement scientifique, économique, humanitaire... au sein de services d'état représentant la France à l'étranger
Volontariat international en entreprise (VIE)	Jeunes demandeurs d'emploi ou jeunes diplômés (Bac +2 à bac +5)	18 à 28 ans	Monde entier	6 à 24 mois	Mission d'ordre commercial, technique, scientifique ou sein d'une entreprise française à l'étranger
Volontariat de solidarité internationale (VSI)	Tous types de jeunes	> 18 ans	Afrique, Amérique Latine, Asie, Europe de l'Est	12 à 24 mois	Missions de santé, d'enseignement, de formation, de développement urbain ou rural
Service Civique	Tous types de jeunes	16 à 25 ans	Monde entier	6 à 12 mois	Mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

▪ Programmes spécifiques du Programme Européen Jeunesse en Action

Il existait également une multitude d'actions proposées par le programme européen jeunesse en action (PEJA). Ce programme vise à soutenir des projets dans les 27 Etats membres de l'Union européenne, ses voisins et d'autres pays partenaires dans le reste du monde, sur des thèmes variés : art et culture, lutte contre les exclusions et le racisme, sports, environnement... Différents types d'actions sont possibles :

- Echanges de jeunes dont l'objectif est de découvrir d'autres cultures lors d'un court séjour. Le projet est une rencontre d'au moins deux groupes de jeunes de différents pays. La rencontre peut durer 6 à 21 jours et accueillir de 16 à 60 participants. La tranche d'âge des jeunes concernés est de 13 à 25 ans.

- Service Volontaire Européen SVE

- Initiatives de jeunes dont l'objectif est de réaliser un projet collectif créatif et innovant lié à l'Europe

Le projet peut durer de 3 à 18 mois. Il peut être national ou transnational. La tranche d'âge des jeunes concernés est de 15 à 30 ans en groupe d'au-moins 4 personnes.

- Jeunesse pour la démocratie dont l'objectif est de s'impliquer dans des projets favorisant la participation active des jeunes à la vie de leur communauté. La tranche d'âge des jeunes concernés est de 13 à 30 ans.

- Séminaires de jeunes dont l'objectif est de dialoguer avec les responsables des politiques de jeunesse. La tranche d'âge des jeunes concernés est de 15 à 30 ans.

Concernant le public des apprentis, il faut souligner qu'une des cinq missions des établissements de l'enseignement agricole est de favoriser la coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil des élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants. Dans la CFAA du Doubs, chaque année des classes partent à l'étranger dans le cadre de leur cursus. Ils peuvent également

bénéficiaire du programme Dynastage, proposé par la Région Franche-Comté, s'ils souhaitent effectuer un stage pratique d'application.

- Plus-value de l'expérimentation par rapport à l'existant

L'évaluateur note qu'il préexistait une série de programmes, avant l'expérimentation, en faveur des jeunes faiblement diplômés ou en apprentissage,. Cependant, la plus-value expérimentale ne réside pas dans le fait de créer véritablement de nouveaux programmes mais de :

- favoriser la lisibilité des programmes existants, l'information étant trop dispersée et opaque
- proposer un accompagnement spécifique sur les séjours à l'étranger (préparation au départ...)

En effet, le manque de lisibilité des actions existantes engendre, chez le jeune qui souhaite partir, une forme de découragement. Réussir à trouver la bonne information, prendre contact avec la bonne structure, se préparer au départ (montage du dossier...) est un véritable « parcours du combattant » pour un jeune éloigné de la mobilité. Le seul fait de proposer des séjours à l'étranger n'est donc pas suffisant, il est nécessaire de simplifier au maximum le parcours du jeune. Cette simplification du parcours passe par la construction d'une information complète centrée autour de la demande du jeune, d'un accompagnement balisé et d'une préparation au départ.

La Mission Locale a donc souhaité investir le champ de la mobilité internationale, afin de permettre aux jeunes de partir à l'étranger soit en groupe, avec un accompagnement dédié et une préparation amont, soit seuls pour les plus avancés. Enfin, pour permettre à ce public d'être plus mobile à l'avenir, la création d'une plate-forme collaborative constituait une forme d'aboutissement du travail partenarial engagé.

L'innovation proposée consistait donc à viser un nouveau public qui était, jusqu'ici, mis à l'écart. En effet, des programmes existaient en faveur des jeunes faiblement diplômés mais leur configuration ne permettait pas aux jeunes de les utiliser. L'expérimentateur a donc souhaité s'adapter aux besoins du public visé pour lui proposer des actions plus appropriées :

- pour les moins autonomes : des séjours programmés avec une préparation spécifique (langue, acculturation au pays...)
- pour les plus autonomes : des bourses individuelles pour des projets individuels ou collectifs et la création d'un portail collaboratif dédié à la mobilité internationale

En toile de fond, l'organisation d'une journée de promotion de l'apprentissage et de la mobilité internationale devait permettre de communiquer autour des actions menées et des actions futures. Lors de cette journée, le portail dédié à la mobilité internationale était présenté en avant première. Les témoignages des jeunes partis devaient également susciter des envies aux autres jeunes en visite lors de cette journée.

Le public le plus éloigné de la mobilité est difficilement saisissable. Il ne s'intéresse pas de lui-même aux séjours à l'étranger, les actions construites n'ont donc pas réellement été entendues par ces jeunes.

- Dynamique partenariale à l'origine de résultats satisfaisants

Les résultats observés au cours de cette évaluation dépendent pour partie du territoire étudié voire plus particulièrement des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation. L'analyse du jeu des acteurs met en avant le caractère essentiel des personnes présentes. En effet, la collaboration forte entre le CRIJ et la Mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon est née d'une entente cordiale entre deux directeurs nouvellement en poste dans leur structure respective. La région Franche-Comté est une région active en matière de mobilité internationale des jeunes. Néanmoins les programmes qu'elle proposait auparavant pour le public ciblé n'étaient pas spécifiques à la région ; les résultats observés ne dépendent donc pas des autres dispositifs proposés sur le territoire expérimenté.

- **Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle**

Parmi les actions menées par l'expérimentateur sur le territoire, toutes ne sont évidemment pas transférables géographiquement ou à d'autres contextes. Deux types d'actions sont néanmoins transférables, à différentes échelles : des séjours à l'étranger à destination du public mission locale, à vocation professionnelle et le portail dédié à la mobilité internationale.

- Les séjours à l'étranger

Les séjours à l'étranger peuvent être reproductibles sur d'autres territoires sans problème particulier. En effet, le partenariat entre la Ligue de l'Enseignement et la Mission Locale a permis l'organisation d'un séjour en Allemagne à vocation professionnelle. Ce séjour a d'ailleurs été renouvelé l'année suivante. La composition des jeunes n'est pas le public qui rentre habituellement dans un programme de mobilité classique, l'organisation de ce type de séjour a donc permis à un public nouveau de vivre une expérience à l'étranger.

- Le portail collaboratif

Le portail dédié à la mobilité internationale est également transférable à d'autres régions. En effet, le problème sous-jacent à notre région résidait dans la multitude d'informations éparpillées au sein de chaque structure. Le portail, via son entrée unique centrée sur le jeune, permet à ce dernier d'identifier tous les programmes existants en fonction de son profil et/ou de ses envies. Les différents témoignages des jeunes et la géo-localisation des jeunes en séjour à l'étranger (adresse facebook...) permettent également aux jeunes d'avoir des informations supplémentaires « entre jeunes ».

Le portail permet également une entrée « partenaire » alliant les échanges autour de la thématique et le suivi des jeunes qui souhaitent partir à l'étranger. Ces différents volets du portail sont essentiels et peuvent facilement être mis en œuvre dans d'autres territoires. Il est nécessaire d'être appliqué à l'échelle d'un territoire restreint afin de fonctionner correctement. En Franche-Comté, la région semble un territoire bien adapté.

Le point fort de ce portail est également sa transférabilité sur d'autres thématiques. Le CRIJ de Franche-Comté a évoqué l'idée de transposer le portail sur la thématique du logement des jeunes.

- **Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation**

- Intervention de l'évaluateur en amont du projet

Lors de la phase de conception du projet, l'expérimentateur et l'évaluateur (CAR Besançon) n'était pas encore en contact. En effet, l'expérimentateur avait construit son projet avec le CCAS de Besançon sur deux axes différents<sup>5</sup> avec un évaluateur commun : le service « analyse des besoins et évaluation » de la Ville de Besançon. La FEJ avait statué positivement sur l'expérimentation à condition de modifier deux éléments :

- rédiger deux projets distincts pour la Mission Locale et le CCAS
- changer d'évaluateur, ce dernier n'étant pas jugé « externe » par le FEJ

Le porteur du projet « Aide à la mobilité internationale » s'est donc tourné vers le Centre associé au Cereq de Besançon afin de sélectionner un évaluateur complètement externe à la mission locale. Le contenu de l'expérimentation ayant été validé par les partenaires et par le FEJ, il était difficile de modifier l'expérimentation au profit d'une évaluation plus pertinente ; et cela d'autant plus que les délais de modification des projets étaient serrés. L'évaluateur a donc proposé un protocole d'évaluation sans modifier le contenu de l'expérimentation. Les actions multiples et distinctes de l'expérimentation rendaient l'exercice de l'évaluation difficile, et l'évaluateur a fait le choix de le mentionner dans la partie dédiée à l'évaluateur afin de préciser la méthodologie utilisée et les risques encourus (manque de fiabilité des résultats).

- Posture de l'évaluateur pendant le projet : évaluation embarquée<sup>6</sup>

Tout au long du processus l'évaluateur s'est positionné d'emblée comme une force de proposition vis à vis de l'expérimentateur, afin de s'adapter aux besoins de l'expérimentation elle-même. De son côté, l'expérimentateur était en amont conscient des bénéfices que pouvait procurer un processus évaluatif embarqué. Cette congruence entre les deux parties impliquées a notamment permis le développement d'un langage partagé co-construit à chaque étape du protocole. Cette co-construction est innovante pour l'espace territorial dans lequel elle se déroule.

Les bénéfices de cette démarche co-construite sont grands : le rôle d'intermédiaire entre expérimentateur et évaluateur est primordial, il facilite les échanges d'informations, la connaissance partagée et les adaptations nécessaires aux impératifs de chacun. « L'enjeu est [ainsi respecté de manière optimale] de concilier des programmes sociaux innovants avec des méthodes d'évaluation rigoureuses » (id.). La connaissance que les porteurs de projet ont de l'évaluation est primordiale pour engager une relation de confiance entre les deux parties car « toute évaluation prend place dans une situation qu'elle perturbe. » [Potier, Bencivenga, 2005 p.113].

Dans la conception des outils d'évaluation, la proximité géographique et la relation de confiance tissée entre expérimentateur et évaluateur permettent de discuter des outils pour mieux les ajuster à la spécificité du public jeune accueilli dans les Missions Locales. L'obligation d'évaluer les expérimentations

---

<sup>5</sup> La Mission Locale s'était positionnée sur le programme 1 de l'axe 4 « Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage ». Le CCAS s'était inscrit, quant-à-lui, sur le programme 1 de l'axe 4 « Développement du micro-crédit des jeunes ».

<sup>6</sup> Évaluation embarquée (ou « on-going ») : elle se déroule pendant toute la période de mise en œuvre de l'intervention. Elle permet à l'évaluateur de comprendre le contexte et les conditions de mise en œuvre de l'intervention. Elle implique l'évaluateur et l'expérimentateur dans une démarche d'échange et favorise ainsi leur collaboration. Cf. Bref du Céreq n°281, janvier 2011 « Les démarches d'évaluation en question ».

n'a pas posé de problème particulier à l'expérimentateur, ce dernier ayant la culture de l'évaluation. Un langage et des informations partagés ont véritablement servi le projet par leur capacité à approfondir des questions sensibles, mettre en lumière des contradictions ou blocages, à interpeler les acteurs sur des lacunes ou limites.

Enfin, l'évaluateur a pu naturellement prendre sa place au sein du Comité de pilotage et se voir attribuer un temps de parole spécifique afin de faire un point sur l'évaluation. Ce temps de parole n'excluait pas une intervention au cours des discussions afin d'échanger autour des outils d'évaluation dans le déroulement des actions.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'évaluation de cette action expérimentale conclut donc à des effets positifs sur les publics bénéficiaires et l'environnement institutionnel. Désormais, plusieurs acteurs de la mobilité ont une solide expérience de travail en commun. La dynamique du réseau doit maintenant être entretenue. L'accompagnement personnalisé, la valorisation de la mobilité, la géo-localisation des boursiers sont parmi les chantiers à poursuivre. Les acteurs semblent s'être mobilisés pour entretenir ce qui a été construit, voire même l'étendre à toute la région et à d'autres thématiques (celle du logement notamment).

Les publics dits défavorisés ne se mobilisent souvent que pour des projets à l'échelle locale, contrairement à un public étudiant par exemple. En cela, l'action au niveau des opérateurs locaux est une approche pertinente qui revêt un résultat probant. Le choix du porteur de projet de proposer aux JAMO une expérience de mobilité internationale semble également judicieux. Une expérience de mobilité internationale est bénéfique, même si le projet porte sur d'autres destinations que les pays voisins.

Sur le choix des publics cibles des actions, une remarque principale peut être formulée. En effet, la catégorisation infra-baccalauréat retenue a été traitée par le porteur du projet comme une catégorie de public homogène. Or, il n'en est rien : apprentis et publics scolaires, diplômés et non-diplômés restent bien entendu des cibles aux caractéristiques et comportements bien distincts. Il aurait été certainement plus efficace de construire des actions distinctes et spécifiques selon le type de public et de proposer des projets et des destinations adaptées aux spécificités, besoins et attentes de chacun.

L'organisation de partenariats locaux autour d'un projet commun et consensuel est indéniablement efficace dans la mise en réseau d'instances locales habituellement cloisonnées. Le décloisonnement institutionnel, la polarisation, la mise en réseaux d'acteurs, la coopération territoriale font l'objet aujourd'hui de politiques largement volontaristes, dans tous les domaines, et ce, au-delà même du champ social. Un développement endogène semble pouvoir émerger de manière efficace en fédérant les acteurs locaux autour de « domaines de projets transversaux » ou de « thématiques d'enjeux locaux » communs à instaurer, selon les catégories de publics concernées.

Les groupes d'intérêt et collectifs de partenaires impliqués créés *ad hoc* pourraient, grâce à leur expérience et la valorisation de leur expertise, devenir les acteurs d'une guidance adaptée à l'échelle d'un territoire déterminé. Les « bonnes pratiques » seraient ainsi plus aisément repérables et potentiellement transférables, généralisables à d'autres territoires et/ou thématiques.

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 : Grille d'entretien des partenaires au lancement et à l'issue de l'expérimentation (perception de l'évolution surtout des points IV et V)**

Personne(s) présente(s) :

Date et heure :

Lieu de l'entretien :

#### **I. Profil**

- Personne interviewée
- Fonction de la personne
- Présentation très brève de la structure et du service

#### **II. Offre en matière de Mobilité**

- Rôle dans la mobilité : informations, accompagnement, orientation, financement ?)
- Offre de service (Liste des dispositifs/actions et publics visés par chacun ? Lesquels marchent le mieux, pourquoi ? Lesquels marchent moins bien, causes possibles ?). Des projets en perspective de création, lesquels, pourquoi.
- Des indicateurs quantitatifs à nous fournir sur le nombre de personne bénéficiant de ces dispositifs/actions chaque année ?
- Public cible
- Territoire d'action
- Ressources mobilisées
  - financière
  - technique
  - bibliographique
- Points forts et limite(s) de l'offre fournie
- Avez-vous mis en place des instruments ou indicateurs de suivi des mobilités effectuées ? Quelles informations centralisez-vous ? Depuis quand ?
- Évaluez-vous systématiquement vos actions ? Comment ? Depuis quand ?

#### **IV. Coopérations en matière de mobilité**

- Relation avec autres services (transversalité ?)
- Avez-vous des actions conjointes avec d'autres structures quant à la mobilité ? Sur quoi porte la coopération, la mutualisation ? Avec quelle(s) autre(s) penseriez-vous que développer des partenariats serait utile ?
- Votre avis et expertise sur les points suivants :

- Cohérence de l'action publique en matière de mobilité : collaboration, neutralité / / recouvrement – superposition. Pouvez-vous nous donner des exemples précis ?
- Points forts / points faibles
- Limites et manques éventuels
- Possible amélioration et perspective

#### **V. Vous et le projet HCJ 2010**

- Participation – implication dans Expérimentation HCJ 2010
- Actions concrètes : Berlin – Brésil – Bourses individuelle
- Portail Collaboratif
- Appréciation générale de cette expérimentation : atouts/faiblesses/opportunités/menaces
- Relation par rapport à l'évaluation

## **Annexe 2 : Grille d'entretien des jeunes avant départ (exemple du questionnaire du séjour au Brésil)**

### **I. Profil**

- Situation actuelle : emploi, stage d'insertion, recherche d'emploi
- Coursus antérieur
- Suite envisagée : profession, domaine d'activités
- Origine géographique
- Motivation particulière pour choix de Besançon ?

### **II. Contexte personnel**

- Mode de transport – moyens de locomotions - Permis B / moto
- Langues parlées en famille, en général

### **III. Mobilité / Séjours à l'étranger (dans les 5 dernières années)**

#### **Mobilité prise comme déplacement**

- Echelle de la mobilité : local, régional, national, international
- Fréquence, durée et motif

#### **A l'international**

- Pays de séjour
- Nombre de séjours, durée et fréquence
- Motif du/des séjour(s) : professionnalisant, linguistique, humanitaire, tourisme.
- Parents, familles ou amis à l'étranger ?

### **IV. Préparation avant départ et implication des jeunes**

- Jeu interculturel animé par RECIDEV
- Initiation au portugais : appréciation =positif, neutre ou négatif ?
- Intervention des **Céméa** : appréciation =positif, neutre ou négatif ?
- *Regard sur la préparation de la MILO*
- *Question financière : recherche de fonds personnel, participation au financement du projet*  
*Est ce que tu t'es interrogé sur l'aspect financier, possibilité de « faire quelque chose » ?*
- Projet HCJ porté par la MILO : mobilité internationale des jeunes suivis par la MILO

## **V. Motivations - Attentes**

- Bénéfice Séjour – Chantier dans processus de formation
- Découverte socioculturelle
- « Challenge » : être loin de sa famille, de son milieu social

## **VI. Connaissance de la région et thématiques du séjour : investissement, démarche acteur ?**

- Qu'est- ce que vous savez de Manaus et de la région ?
- Intérêt pour la question de la déforestation – problématique environnementale ?
- Intérêt pour forêt Amazonienne - écosystème ?
- Intérêt pour cultures autochtones – Indiens ?
- Comment envisage le « Vivre ensemble » avec groupe de jeunes « bûcherons » du CFA ?

### **Annexe 3 : Grille d'entretien des jeunes au retour du séjour à l'étranger**

#### **Avis sur l'organisation du voyage**

- La préparation
- La destination
- La composition du groupe
- La durée du séjour
- Le programme pendant le séjour
- L'accompagnement
- Points forts/Points faibles du séjour
- Améliorations possibles

#### **Difficultés liées au retour ?**

- Problème de santé - votre état de santé au retour ?
- Décalage horaire et voyage retour : fatigue, soulagement, tristesse ?
- Décalage personnel : quelques difficultés à retrouver votre « place »  
*Retour dans un quotidien familial, retrouver famille-amis et repères.*

#### **Incidence au niveau personnel**

1 / Quels facteurs ont une réelle significativité concernant votre séjour en Amazonie ?

*Question ouverte identique avec quest. Avant départ - un ou plus. facteurs possibles.*

- Apprentissage : biodiversité, savoir-faire et techniques pratiques
- Découverte : sociale et culturelle
- « Challenge » : être loin de sa famille, de son environnement

2 / Sur des notions et valeurs collectives et individuelles

- Vivre ensemble : respect des autres dans un groupe, initiatives possibles
- Altérité : Respect et ouverture concernant des autres modes de vie
- Réflexivité : retour sur soi, changement de perception des autres et de soi

#### **Impact sur la trajectoire professionnelle**

- **Bilan personnel en termes de ressources et compétences**

Vous sentez-vous changé ? En quoi ? Qu'avez-vous appris de vous ? Expérience valorisable dans votre parcours ? Quelle est la « **plus-value** » (bénéfice) du séjour sur votre parcours ?

Quelles compétences, connaissances avez-vous développées que vous ne soupçonniez pas ?  
Savoir ? Savoir-faire ? Savoir-être ?

- **Intentions de changement – modification du parcours de formation ?** Reprise d'une formation, poursuite d'étude, réorientation → *Déclat ou motivation supplémentaire*

- **Intention professionnelle en relation avec ce voyage ?** Lequel ? Pourquoi ?

Thématique « Gestion des milieux naturels, activité liée au Paysage »

- **Intentions de réitérer un départ à l'étranger ? Prise de confiance - autonomie ?**

Appétit – envie de rester mobile, de voyager à l'international ?

*Dans l'optique d'un départ seul :*

Si vous deviez repartir seul à l'étranger, quelles démarches feriez-vous ? Quel organisme solliciteriez-vous ? Quel interlocuteur en particulier ? Connaissez-vous maintenant davantage les organismes locaux qui interviennent dans la mobilité des jeunes en FC ? Pouvez-vous les citer ?

- **Réalisation d'un Projet « Voyage » ? OU Motivation pour travailler à l'étranger**

→ *Seul/avec partenaire/en « petit comité », projet associatif ?*

→ *Séjour vacances, écotourisme, découverte culturelle, chantiers internationaux*

*Envie de « tenter » une expérience à l'étranger ? Stage, emploi stable ? Secteur, domaine ?*

Destination ? Motivations ? Raisons (perso, pro) ? Combien de temps ?

Freins éventuels ? Limites/contraintes ?

A quelle échéance ? Court terme, moyen terme, long terme ? Perspectives ?

**Avis sur la journée de l'apprentissage et de la mobilité internationale (contacts avec les jeunes, intérêts des jeunes pour le voyage)**

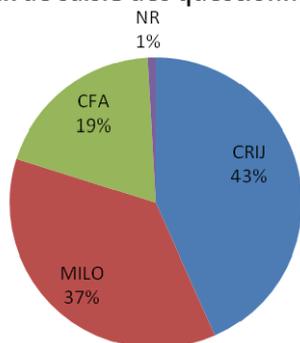
**Besoins particuliers en terme d'infos sur la mobilité (en vue du portail) Diagnostic de l'accompagnement des projets Mobilité Jeunesse**

## Annexe 4 : Résultats de l'enquête quantitative menée au début de l'expérimentation auprès du public de passage à la mission locale, au CRIJ et les apprentis des CFA de Franche-Comté

### ➤ Description générale du foyer des jeunes

Cette enquête a permis de collecter les réponses de 443 personnes (218 femmes et 223 hommes). Parmi ces réponses, 424 questionnaires sont complets et 19 ont été écartés de l'analyse.

#### Lieux de saisie des questionnaires



Plus de la moitié des personnes ayant répondu à l'enquête (56%) sont nées entre 1987 et 1991.

Les jeunes enquêtés résident en grande majorité à Besançon (62,5%) mais dans des quartiers très variés : 50% de ces jeunes bisontins résident dans cinq principaux quartiers qui sont, dans l'ordre croissant: Planoise, Centre-Chapelle des buis, Chaprais-Cras, Palente-Orchamps-Rosemont, Montrapon-Montboucons.

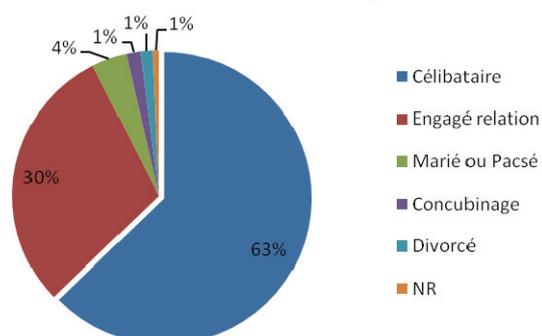
Un jeune sur trois vit seul : même si une majorité des jeunes interrogés (40%) déclare vivre encore au domicile des parents, un tiers d'entre eux vit seul et près d'un jeune sur cinq vit en couple.

Près de la moitié des jeunes qui ont quitté le domicile familial, l'ont fait au cours de ces quatre dernières années. Pour 50% des 178 jeunes domiciliés chez leurs parents la raison financière est une des principales raisons évoquées.

Plus des trois quart des jeunes interrogés (84%) fait partie d'un foyer composé de 2 à 5 personnes et 80% ont au moins un frère ou une sœur ; 6% seulement sont des enfants uniques. Plus de la moitié de ces jeunes enquêtés déclarent être dépendant financièrement. Pour la quasi-totalité d'entre eux, ce sont les parents qui subviennent à leur besoin.

Près de deux jeunes sur trois sont célibataires. Moins d'un jeune sur dix (7,5%) déclare avoir au moins un enfant.

#### Situation matrimoniale des jeunes



Les professions des parents sont diverses, cependant on peut noter qu'une mère sur 5 est sans emploi ou mère au foyer.

Principales professions des mères citées par les jeunes :

Profession de la mère	Part
SANS EMPLOI	10%
FEMME AU FOYER	10%
ASSISTANTE MATERNELLE	3%
INFIRMIERE	3%
SECRETAIRE	3%
AIDE SOIGNANTE	3%
OUVRIERE	3%
PROFESSEUR DES ECOLES	3%

Les pères sont plus nombreux à être en activité cependant 11% ne sont plus en activité.

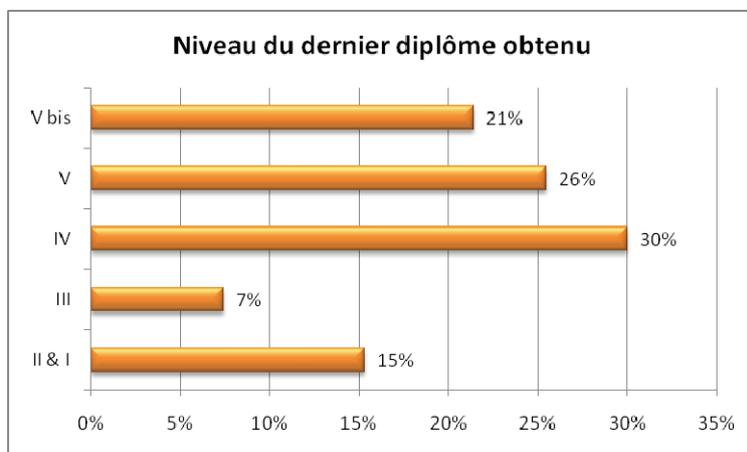
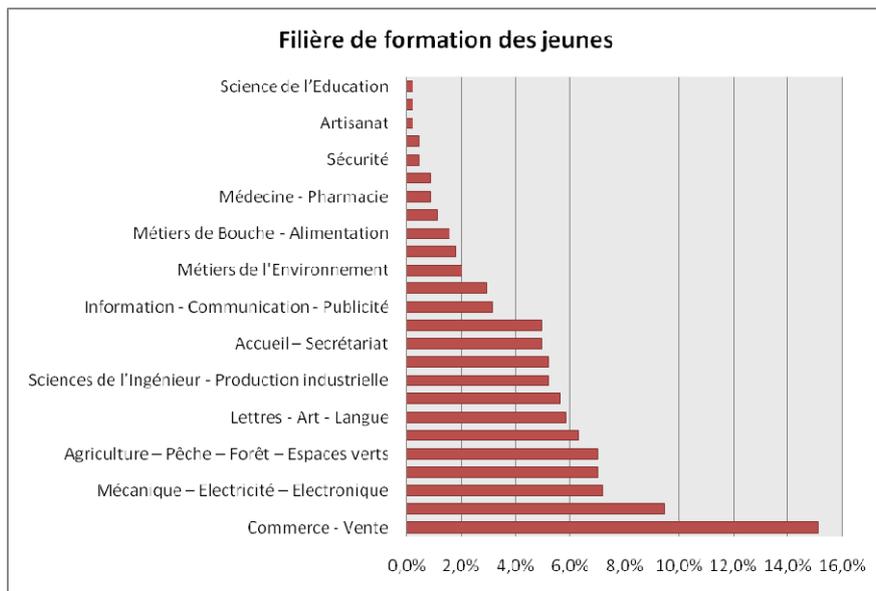
Principales professions des pères citées par les jeunes :

Profession du père	Part
RETRAITE	6%
SANS EMPLOI	5%
DECEDE	5%
OUVRIER	4%
CHAUFFEUR ROUTIER	3%
FONCTIONNAIRE	3%

Les parents sont principalement de nationalité française (85%), seuls 4% étant de nationalité algérienne.

#### ➤ **Parcours de formation des enquêtés**

Les jeunes enquêtés ont des parcours de formation divers, avec une prépondérance dans le domaine du commerce et dans la vente (15%). Des diplômes obtenus principalement de niveau V et IV pour 64% des jeunes interrogés.



➤ **Métiers envisagés par les jeunes**

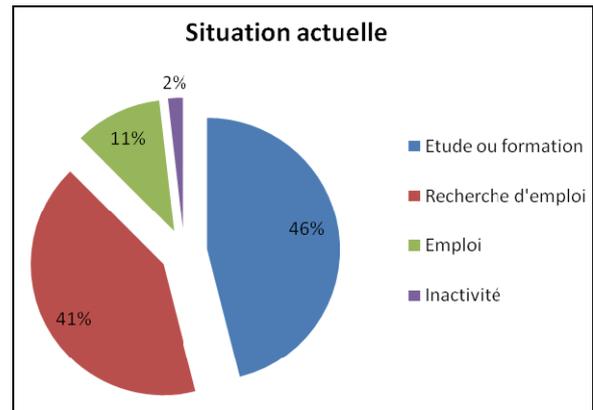
Les métiers envisagés par les jeunes sont très divers. Parmi les quinze métiers les plus cités, on retrouve ceux de vendeur, logisticien, aide soignant et éducateur spécialisé :

Métiers envisagés	Part
VENDEUR	2%
LOGISTICIEN	2%
AIDE SOIGNANT	2%
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	2%
VENDEUR PRET A PORTER	2%
INFIRMIER	2%
COMMERCIAL	1%
AGRICULTEUR	1%
COIFFEUR	1%

PAYSAGISTE	1%
AFFRETEUR	1%
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	1%
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	1%
PROFESSEUR DES ÉCOLES	1%

➤ **Situation actuelle des jeunes**

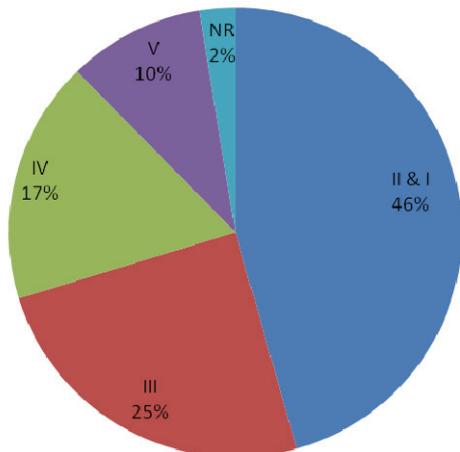
Presque la moitié des jeunes enquêtés sont en étude ou formation. Les jeunes en recherche d'emploi représentent une part importante (41%) contre 11% des jeunes en emploi. Seul 2% des jeunes sont inactifs



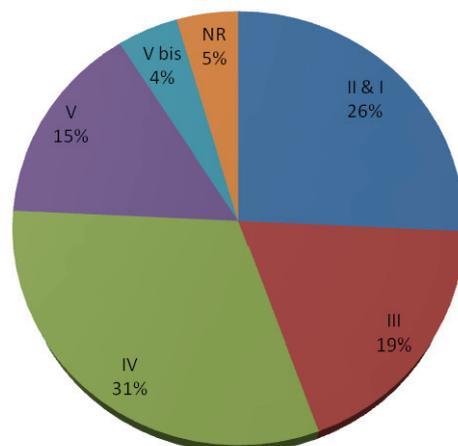
- Les jeunes en étude ou formation (46%)

Presque un jeune sur deux prépare une formation en alternance, dans l'espoir d'un accès rapide à l'emploi (ces jeunes ont, à 93%, un contrat d'apprentissage). Ils espèrent à 70% acquérir un niveau de formation de niveau supérieur au Bac mais ne sont actuellement que 45% à préparer un diplôme de ce niveau.

**Niveau de formation souhaité**



**Niveau du diplôme préparé**



Ces jeunes préparent des formations dans des secteurs très variés. Celui du « Transport et Logistique » est le secteur de formation de plus important avec 33% des citations.

### Les cinq filières actuelles les plus citées

Secteur des formations préparées	Part
Transport - Logistique	33%
Agriculture – Pêche – Forêt – Espaces verts	10%
Santé - Social	7%
Sciences Humaines et Sociales	7%
Economie - Gestion - Comptabilité	6%
Lettres - Art - Langue	6%
Commerce - Vente	5%

- Les jeunes en emploi (11%)

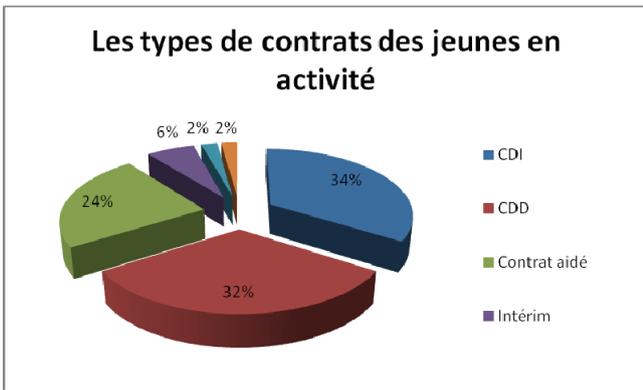
Parmi les 47 jeunes en emploi ayant répondu à l'enquête, plus d'un jeune sur deux (53%) l'est depuis moins d'un an. Moins d'un contrat sur cinq concerne une période supérieure à un an. La moitié des jeunes en activité déclare travailler à temps plein dans leur secteur de formation ; leur durée de recherche d'emploi ayant été inférieure à trois mois. Les deux secteurs d'activité les plus cités par ces jeunes sont « santé et social » et « information, communication, publicité ».

Les trois quart de ces jeunes déclarent ne pas avoir éprouvé de difficultés à s'insérer professionnellement.

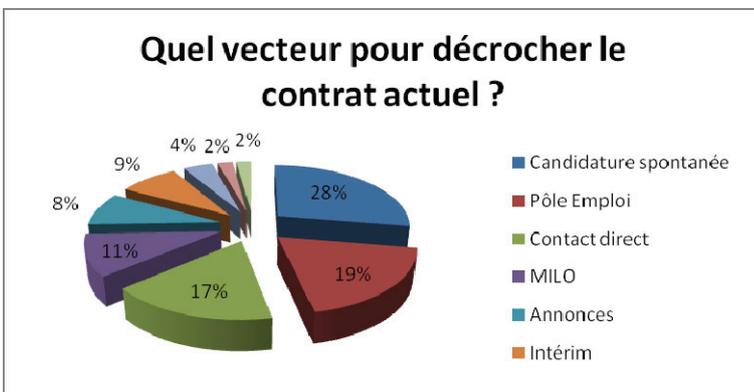
### Les principaux secteurs d'activités des jeunes en emploi

Secteur des formations préparées	Part
Santé- Social	23%
Information - Communication - Publicité	11%
Métiers de l'Environnement	9%
Restauration - Hôtellerie - Tourisme	9%
Commerce - Vente	6%
Transport - Logistique	6%

Un tiers de ces jeunes déclarent être en CDI, les autres ayant des contrats précaires. La durée hebdomadaire de près de la moitié de ces contrats est de 35 heures.

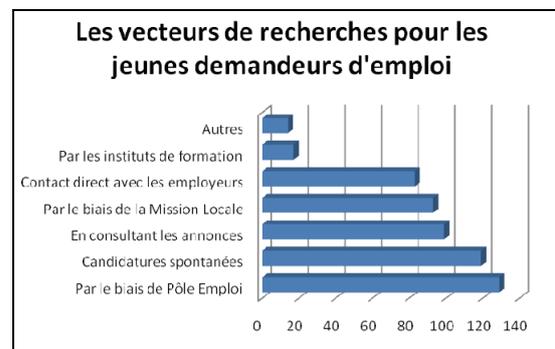
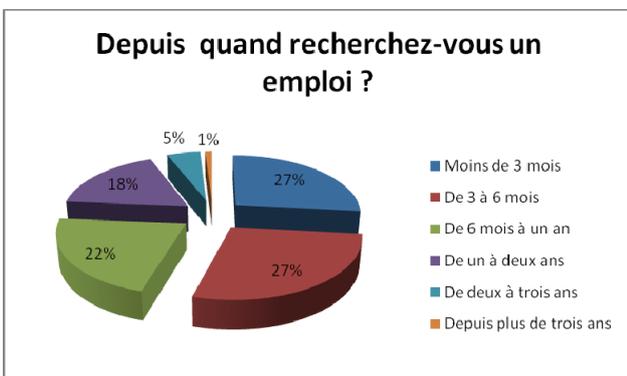


Les candidatures spontanées a été le moyen le plus efficace pour trouver un emploi (28%). Pôle Emploi arrive en 2<sup>ème</sup> position avec 19% des citations. Le contact direct avec les entreprises et l'aide de la mission locale sont les facteurs qui suivent avec respectivement 17% et 11% des citations.



- Les jeunes en recherche d'emploi (41%)

Parmi les jeunes en recherche d'emploi, ayant répondu à l'enquête, plus d'un jeune sur deux en est dans cette situation depuis moins de 6 mois et recherche dans sa filière d'études. Les jeunes en recherche d'emploi privilégient d'abord Pôle Emploi puis les candidatures spontanées, les petites annonces...



Deux tiers de ces jeunes déclarent ressentir des difficultés d'insertion, principalement : le manque d'expérience, les réponses toujours négatives, le peu d'offres adaptées, le peu de réponses de la part des employeurs.

### Les principales difficultés évoquées

Difficultés d'insertion perçues par les jeunes	Part
Manque d'expérience professionnelle	8%
Réponses toujours négatives	6%
Peu d'offres adaptées	6%
Peu de réponses	6%
Manque d'expérience professionnelle, peu de diplôme	5%

Près de la moitié des jeunes ont bénéficié du suivi d'un conseiller dans leurs démarches de recherche d'emploi; un quart des jeunes en recherche d'emploi a pu participer à un atelier "construction de CV et rédaction de lettre de motivation".

#### ➤ Les jeunes et la mobilité

- Le premier contact à l'étranger

Moins d'un jeune sur deux a vécu une forme de mobilité durant son enfance, par le biais d'un déménagement. Les déménagements se sont réalisés principalement à l'échelle locale ou régionale (71%). Le reste de ces jeunes a vécu une mobilité à l'échelle nationale (19%) voire à l'international (10%).

Les correspondants durant la scolarité étaient également une première forme de contact à l'étranger. Moins de la moitié des jeunes ont eu un correspondant. Pour les autres, ces derniers étaient majoritairement originaires de pays européens proches voire même résidaient en France.

#### Répartition de l'origine géographique des correspondants :

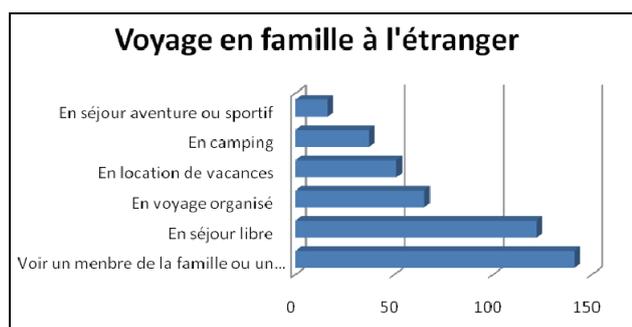
Pays d'origine	Part
Allemagne	31%
Grande Bretagne	20%
France	10%
Espagne	8%
Italie	5%

On peut souligner que 17% des 148 jeunes qui déclarent avoir eu un correspondant durant leur scolarité gardent encore des contacts avec eux et que 10% des jeunes déclarent avoir fait une partie de leur scolarité à l'étranger, les pays les plus fréquemment cités étant l'Allemagne, le Canada, la Suisse et l'Irlande.

- Le poids de la famille dans les contacts à l'étranger

Le poids de la famille et des contacts amicaux dans le lien avec l'étranger est important. 60% des 411 personnes, ayant répondu à l'enquête, déclarent avoir de la famille ou des contacts personnels à l'étranger. Parmi elles, 184 jeunes disent avoir des contacts familiaux, 132 des contacts amicaux, 15 des contacts professionnels et 9 des contacts institutionnels ; les contacts pouvant bien sûr se cumuler. Les pays touchés par ces contacts à l'étranger sont principalement l'Algérie, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada, la Suisse et le Maroc.

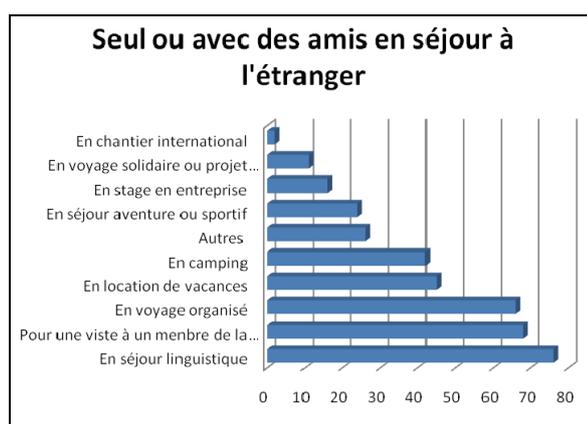
Les parents des jeunes enquêtés voyagent faiblement à l'étranger pour des raisons professionnelles (17%). On peut souligner que plus d'un quart des jeunes ont un frère ou une sœur ayant vécu une expérience de la mobilité internationale et plus de six jeunes sur 10 ont déjà effectué en famille un séjour à l'étranger.



La plupart des voyages en famille à l'étranger porte sur la visite d'un proche, les principales destinations étant l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Autriche, le Luxembourg et le Canada.

- Les séjours des jeunes à l'étranger : seul ou avec des amis

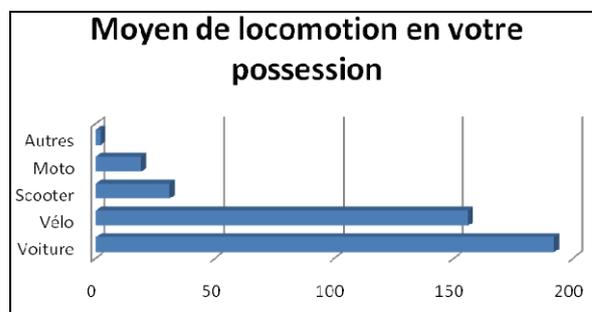
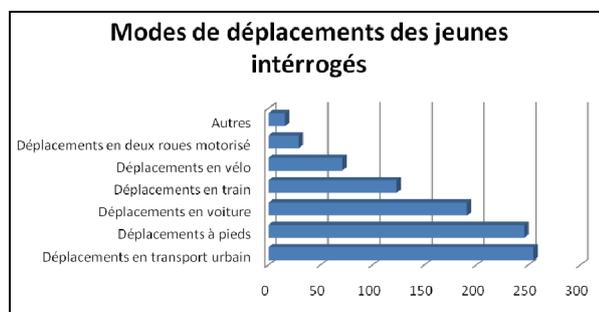
Plus de six jeunes sur 10 sont déjà parti seuls ou avec des amis en séjours à l'étranger, principalement en voyage linguistique, pour rendre visite à un membre de la famille ou en voyage organisé.



Les destinations favorites de ces séjours seul ou avec des amis sont, loin devant, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Les pays cités sont ensuite l'Allemagne, l'Italie ou encore la République Tchèque, la Tunisie, La Turquie, le Maroc etc...

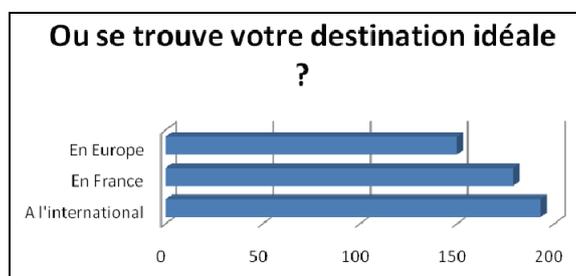
- La mobilité des jeunes au quotidien

Près d'un jeune sur deux a obtenu le permis de conduire. 58% des jeunes utilisent les transports en commun (le bus en majorité). Un tiers seulement des jeunes possédant un vélo l'utilise dans leurs déplacements. Les déplacements en voiture se réalisent avec leur véhicule personnel (43% des jeunes possèdent un véhicule)



- La mobilité des jeunes sur le plan professionnel : principalement locale mais un rêve américain

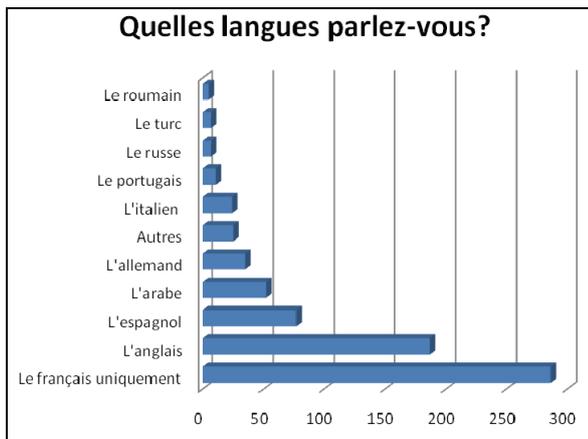
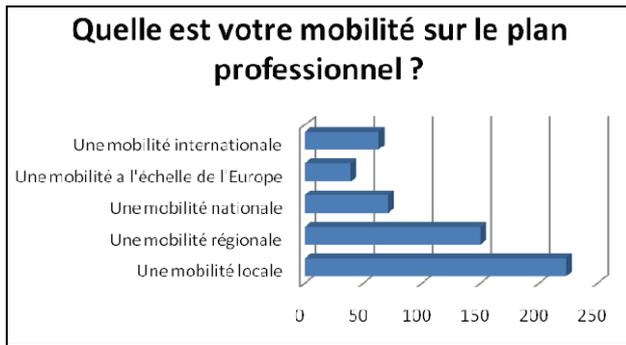
Un jeune sur deux est mobile sur le plan professionnel à l'échelle locale uniquement. Un tiers seulement sur le plan régional (on notera qu'un départ à l'international pour un projet professionnel intéresse plus de jeunes qu'un projet identique au niveau européen). Pour une majorité de jeunes, la destination idéale se trouve "à l'international" en priorité puis en France en enfin en troisième lieu en Europe.



Les destinations idéales de ces différents échelons sont très diverses, celles les plus citées sont les suivantes :

- En France la destination idéale des jeunes est la Franche-Comté;
- En Europe la destination idéale des jeunes est l'Espagne;
- A l'internationale la destination idéale des jeunes est les États-Unis.

Six jeunes sur dix parlent uniquement la langue française. Les autres langues parlées par les jeunes sont, dans l'ordre des citations, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. La langue des parents de ces jeunes semble expliquer ce classement ; ils sont en effet d'origine étrangère.



- Une méconnaissance des dispositifs d'aide à la mobilité internationale

On note que plus des trois quarts des jeunes ayant répondu à l'enquête ne connaissent aucun dispositif d'aide à la mobilité. Les dispositifs les plus fréquemment cités par les autres jeunes sont Erasmus, Leonardo da Vinci, Eurodyssée et Franche-Comté/Québec.

Peu de jeunes (40) déclarent avoir déjà bénéficié ou avoir postulé sur les principaux dispositifs suivants : Erasmus, Leonardo da Vinci, Eurodyssée.

- Une faible part des jeunes désintéressés par un départ à l'étranger

Près de 15% des jeunes interrogés se déclarent non motivés par un départ à l'étranger. Parmi ces jeunes, les 5 principales raisons de cette absence de motivation sont : l'absence de désir de voyager, le fait de se trouver bien en France, le manque de moyen financier, le manque de temps et enfin la non maîtrise des langues. En outre, elles n'en voient pas l'intérêt pour leur projet personnel ou professionnel.

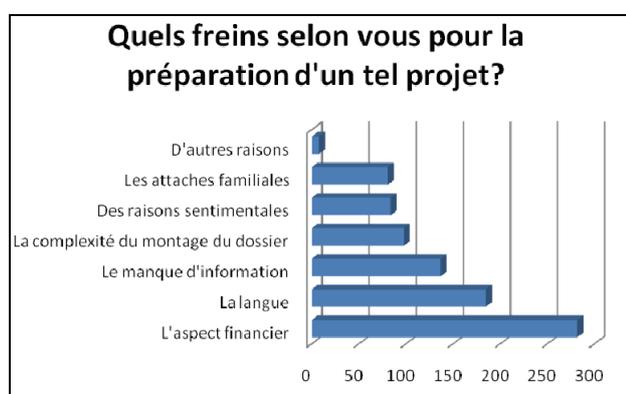
- Un attrait pour l'étranger pour la majorité de ces jeunes

A la question « Etes-vous intéressés par un départ à l'étranger ? », 80% des jeunes enquêtés ont répondu positivement. Pour un jeune sur deux souhaitant partir à l'étranger, le perfectionnement en langue et les motivations personnelles sont les moteurs d'un départ à l'étranger. L'apport d'un séjour à l'étranger dans la construction d'un parcours professionnel n'apparaît qu'en troisième position. D'autres attraits sont également évoqués : l'idée de l'enrichissement personnel qui peut s'apparenter à une expérience de vie qu'il est intéressant d'avoir, la possibilité de faire des rencontres, de découvrir l'autre, de se faire des amis, la découverte d'autres techniques, d'autres façons de produire, d'autres manières de travailler.

Dans une moindre mesure, l'intérêt pour l'action humanitaire est aussi mis en avant par quelques jeunes interrogés.

Pour préparer un tel départ 60% des jeunes comptent principalement sur la famille et les relations amicales. Près d'un jeune sur deux compte également sur un organisme Jeune pour ce type de projet. Les attentes en matière d'aides à la préparation au départ sont très variées. Les plus fréquemment citées sont dans l'ordre: les aides financières, une aide pour les démarches administratives à effectuer (voyages, logement, emploi...), un encadrement avant et après le départ, des cours de langue avant le départ.

Les freins à la mobilité sont divers. On retrouve en premier lieu le financement des séjours et la maîtrise de la langue. Le manque d'information et la complexité du montage des dossiers sont également cités par la suite.

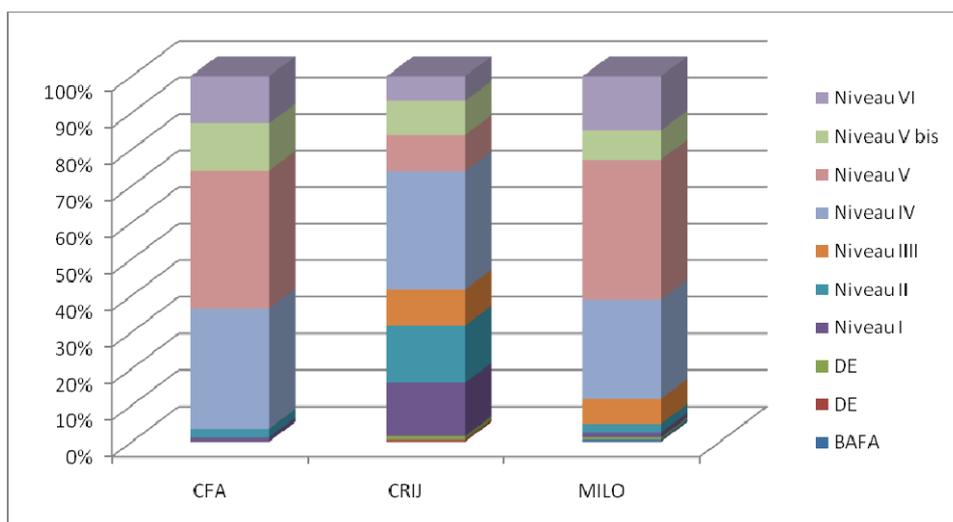


Une présentation brève des différents séjours organisés par le biais l'expérimentation a été effectuée. A l'issue de l'enquête, 62% des jeunes souhaitent obtenir des informations supplémentaires sur le projet Mobilité Internationale.

- Une différenciation du public CRIJ – Mission Locale

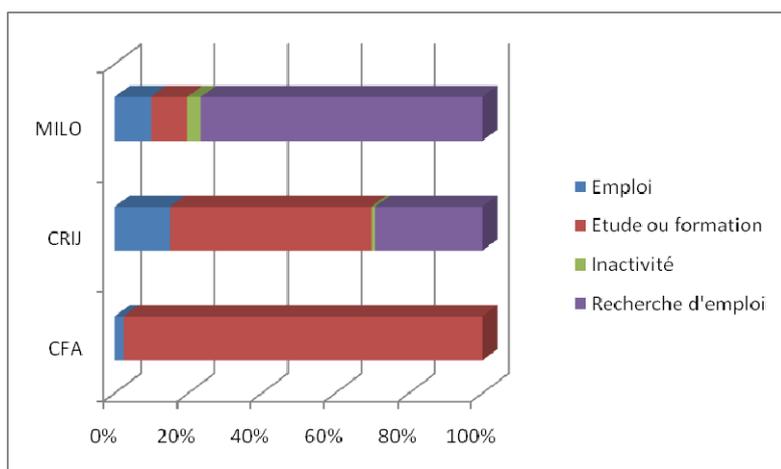
➤ *Un niveau de formation plus élevé parmi les jeunes du CRIJ*

Les jeunes qui ont réalisés le questionnaire au CRIJ ont un niveau de qualification globalement supérieure à celui des jeunes qui fréquentent la mission locale. On notera notamment la présence de jeunes ayant un diplôme de niveau II et de niveau I



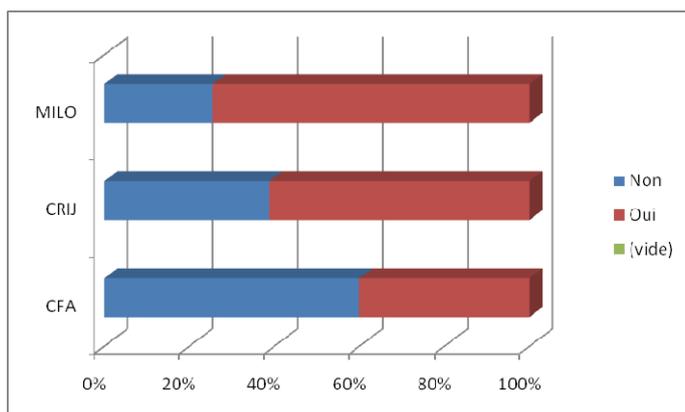
➤ *Des jeunes plus nombreux en étude ou formation*

76,5% des jeunes qui ont répondu à la MILO sont demandeurs d'emploi pour seulement 29% de ceux qui ont répondu au questionnaire au CRIJ.



➤ *Les jeunes enquêtés du CRIJ davantage prêts pour un départ à l'étranger*

Les jeunes fréquentant le CRIJ sont un peu plus nombreux à être intéressés par un départ à l'étranger (connaissance des dispositifs en lien avec leurs études ex: Erasmus, pour ceux qui poursuivent leurs études)



Structure	Part des jeunes désintéressés par un départ à l'étranger
CFA	23%
MILO	19,70%
CRIJ	5,70%

Cependant, malgré ce désintéressement de façade des jeunes en mission locale, ils sont plus nombreux à demander des informations supplémentaires sur les programmes de mobilité.

## Annexe 5 : Résultats de l'enquête sur les Journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale

- **286 participants aux JAMI**

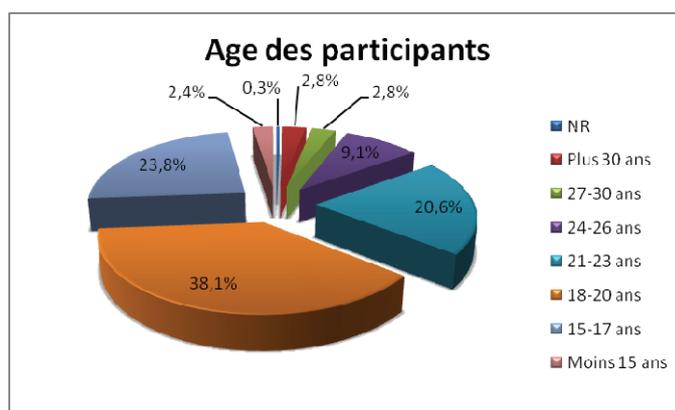
143 le 19 mai

89 le 20 mai

54 non répondu

- 142 filles et 142 garçons ont participé à ces 2 journées. 2 non répondu.

- **L'âge des participants :**



La très grande majorité des participants à la journée ont entre 15 et 23 ans (82.5 %). On note d'ailleurs que près de 4 participants sur 10 ont entre 18 et 20 ans (38.1 %).

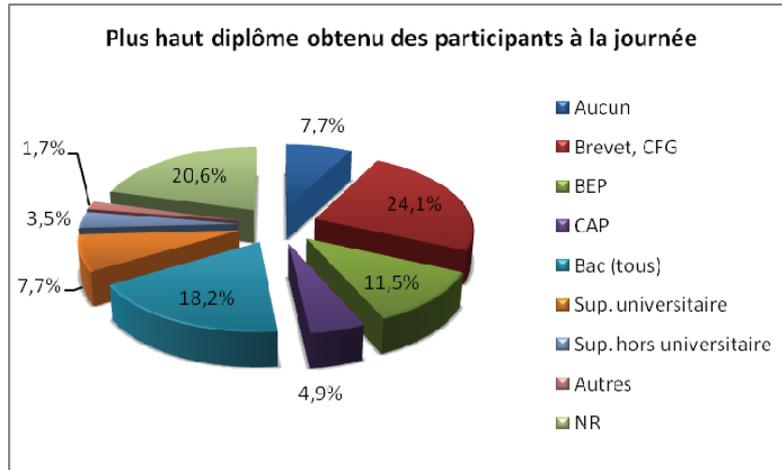
- **Lieu de résidence :**

	Nbr	%
Doubs	250	87,4
Jura	12	4,2
Hte Saône	9	3,1
T. Belfort	3	1,0
Extérieur FC	8	2,8
NR	4	1,4
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>100,0</b>

Les deux journées ont en très grande majorité attirées des personnes résidant en Franche-Comté (95.7 %), en particulier du département du Doubs (87.4%).

La proximité est donc ici un effet déterminant pour la venue à cette manifestation. En regardant d'une façon plus précise le lieu de résidence des participants, on remarque que 7 sur 10 (70.6 %) viennent de la seule Communauté d'Agglo du Grand Besançon. Nécessité de reproduire ce genre de manifestation sur l'ensemble du territoire régionale pour toucher un plus large public ?

- **Le niveau d'études des participants :**



Plus d'1 participant sur 5 n'a pas répondu à cette question (20.6 %). Près d'1/4 (24.1 %) ont un brevet ou CFG (Certificat de Formation Général), alors que 18.2 % ont obtenu un baccalauréat, que ce soit dans la voie générale, technologique ou professionnelle.

Peu de diplômés de niveau V professionnel (16.4 %) sont venus aux JAMI (la majorité étant des titulaires d'un BEP).

- **Quelle situation pour les participants ?**

	Nbr	%
Scolarité	172	60,1
Emploi	29	10,1
Recherche d'emploi	70	24,5
Autre	13	4,5
NR	2	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>100,0</b>

60.1 % des participants aux journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale sont en situation de scolarité/études. Près d'1/4 (24.5 %) sont en recherche d'emploi alors que seulement 10.1 % sont en emploi.

- **Quels métiers pour les participants aux JAMI ?**

Sur les 172 jeunes en situation scolaire, 127 (73.8 %) déclarent avoir une idée du métier qu'ils veulent exercer plus tard, ou tout du moins le secteur dans lequel ils souhaitent travailler.

## A quel NAF appartiennent les métiers des personnes qui ont participé aux JAMI ?

NAF	Scolarisés	En emploi	Recherche d'emploi
Agriculture, sylviculture, pêche	0,8	-	-
Industrie manufacturière	3,9	3,4	-
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	1,4
Construction	7,9	3,4	12,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	18,1	13,8	30,0
Transports et entreposage	1,6	-	4,3
Hébergement et restauration	8,7	6,9	4,3
Information et communication	1,6	3,4	-
Activités financières et d'assurance	2,4	3,4	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,7	3,4	4,3
Activités de services administratifs et de soutien	4,7	10,3	11,4
Administration publique	3,1	3,4	-
Services de l'éducation	6,3	6,9	-
Santé humaine et action sociale	19,7	24,1	15,7
Arts, spectacles et activités récréatives	2,4	6,9	1,4
Autres activités de services	7,9	-	8,6
NR	2,4	10,3	4,3
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Que les personnes soient scolarisées, en emploi ou en recherche d'emploi, 2 NAF se démarquent assez nettement des autres :

- Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
- Santé humaine et action sociale

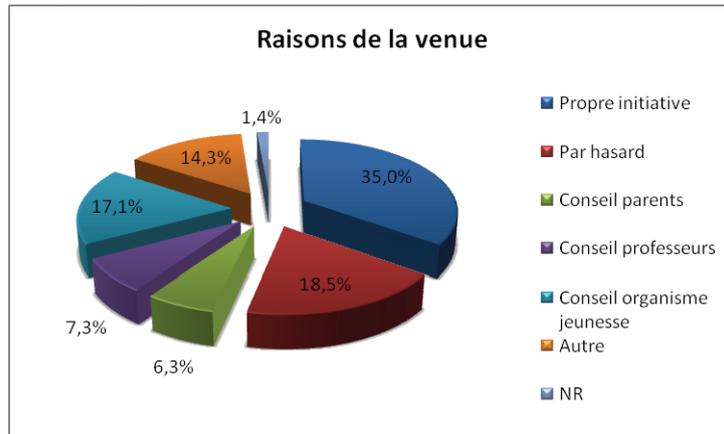
Beaucoup de jeunes souhaitent travailler dans l'un de ces 2 domaines. Cependant les personnes en recherche d'emploi venues aux journées cherchent le plus souvent dans ces secteurs... (45.7 % des personnes en recherche d'emploi pour seulement ces 2 spécialités).

Les métiers plus administratifs font moins "rêver" les jeunes mais un nombre assez important de personnes liées à ce secteur (en emploi ou en recherche étaient présentes aux JAMI).

A noter également la part non négligeable de personnes recherchant un emploi dans la construction (12.9 %).

Seulement 3.9 % des jeunes scolarisés souhaitent travailler plus tard dans l'industrie.

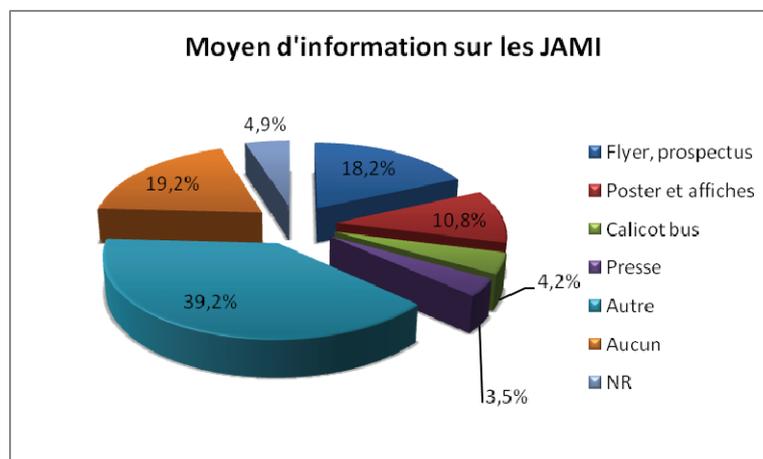
- **Raisons et conditions de la participation**



Plus d'1/3 des participants aux journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale sont venus à la manifestation de leur propre initiative. Nous pouvons aussi noter la part non négligeable de ceux qui déclarent être venus par hasard, en voyant les chapiteaux (18.5 %). La localisation au centre-ville de l'événement n'est certainement pas étrangère à ce constat. Les organismes de jeunesse sont également à l'origine de 17.1 % des venues sur le site (la grosse majorité déclare plus précisément être venue suite à un conseil des missions locales).

Le réseau d'amis est également un très bon moyen pour faire circuler une information (importance de la catégorie autre, 14.3 %, avec très souvent cité le conseil d'amis).

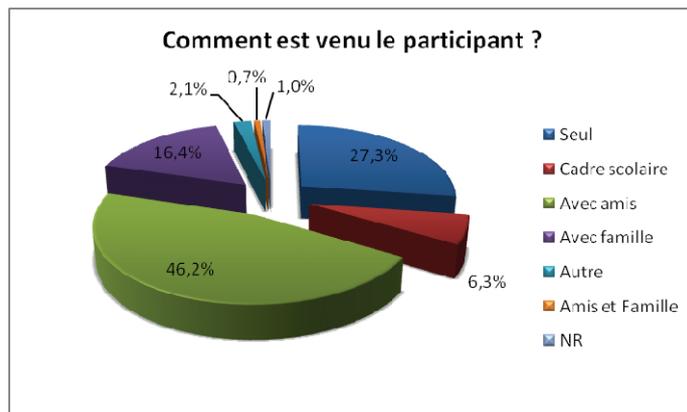
La part des professeurs qui ont conseillé aux jeunes de se rendre à la manifestation est assez faible (7.3 %). L'information leur a-t-elle été suffisamment communiquée pour qu'ils la transmettent par la suite ?



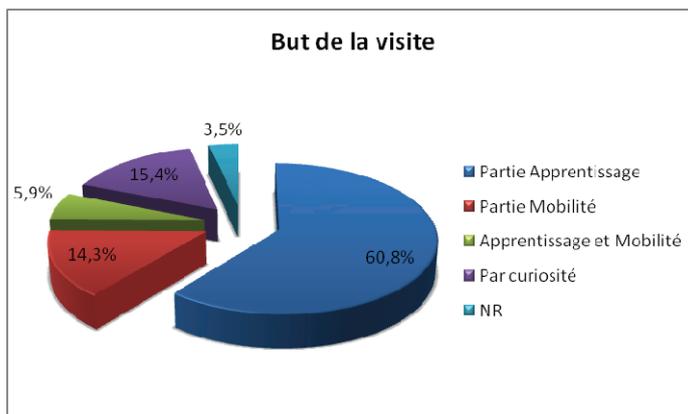
La communication "visuelle" par flyers, affiches, presse ou encore calicot sur les bus n'est pas celle qui a permis à la majorité des participants d'être informés de ces journées (36.7 % en cumulé). Les calicots sur les bus (4.2 %) et les annonces dans la presse (3.5 %) semblent avoir un impact assez limité.

En revanche, près de 4 participants sur 10 déclarent avoir été informés des journées par un autre moyen. Lorsqu'on regarde plus précisément les réponses données, c'est en particulier via les missions locales et les amis et la famille que les personnes ont été informées.

On note également que près d'1 participant sur 5 (19.2 %) est venu alors qu'il n'avait pas été informé de l'existence des journées. Cela signifie-t-il qu'il existe un déficit de communication ? Si oui sur quels points doit-elle être améliorée ?

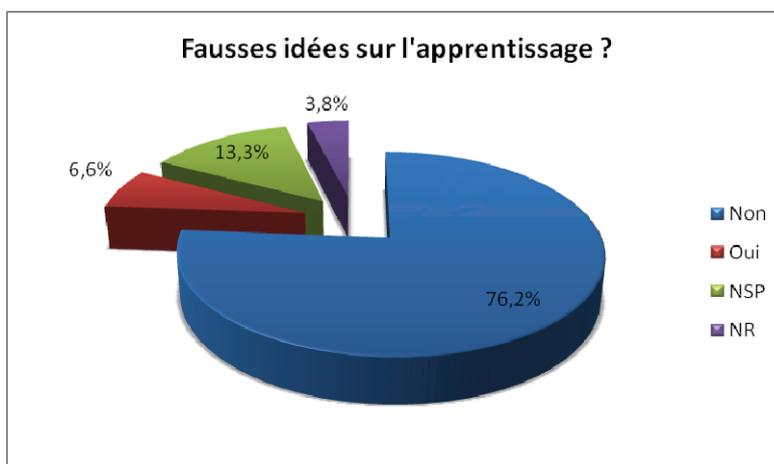


La très grande majorité des participants (46.2 %) sont venus à la manifestation avec des amis. Alors que 27.3 % déclarent être venus seuls et 16.4 % en famille, seulement 6.3 % se sont rendus à ces journées dans un cadre scolaire. Ne serait-il pas intéressant d'essayer de généraliser la venue sur le site de certains groupes "clés" (par exemple celui qui est amené à faire un choix d'orientation) ?

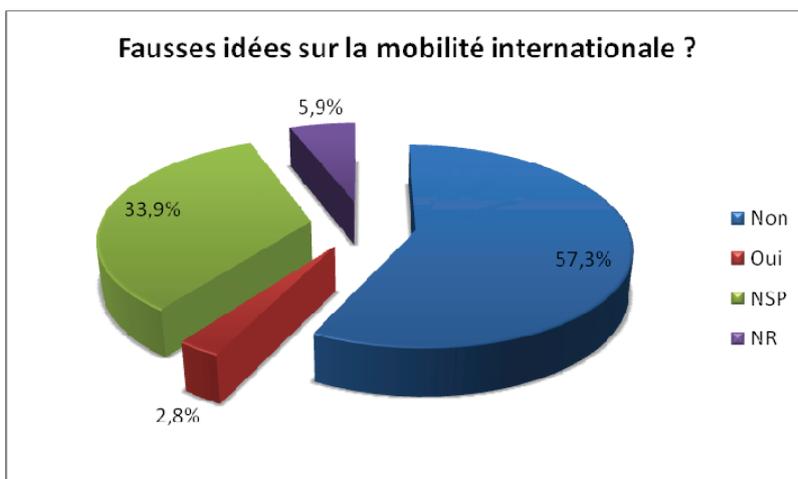


60.8 % des participants sont venus pour se renseigner sur l'apprentissage. S'ils sont 15.4 % à être venus par curiosité, ils ne sont que 14.3 % à avoir fait le déplacement pour la partie mobilité. Enfin, 5.9 % sont venus prendre des renseignements aussi bien sur l'apprentissage que sur la mobilité.

- Idées reçues et perspectives**



Plus de 3/4 (76.2 %) des participants aux JAMI disent ne pas avoir d'à priori sur l'apprentissage. Ils ne sont que 6.6 % à se faire de fausses idées sur ce sujet. En revanche, la question ouverte n'a été que très rarement remplie, ne nous permettant pas de savoir quelles sont ces fausses idées.



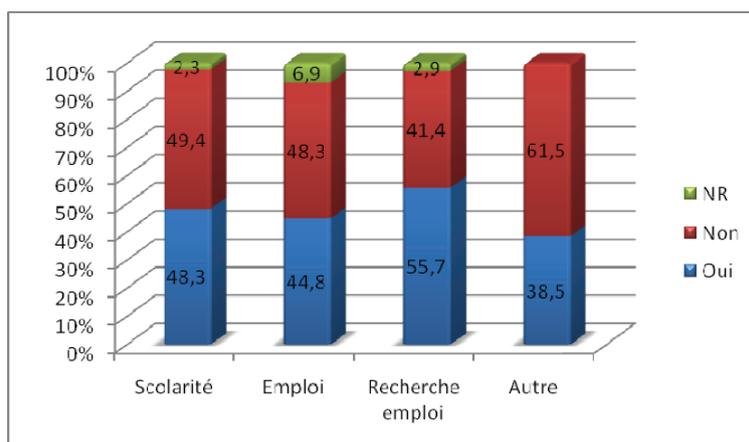
Ils sont encore moins nombreux (2.8 %) à avoir de fausses idées sur la mobilité internationale. Plus d'1/3 (33.9 %) des personnes interrogées ne savait pas quoi répondre à cette question, alors que 57.3 % disent ne pas avoir de fausses idées sur ce sujet.

Nouvelles perspectives :

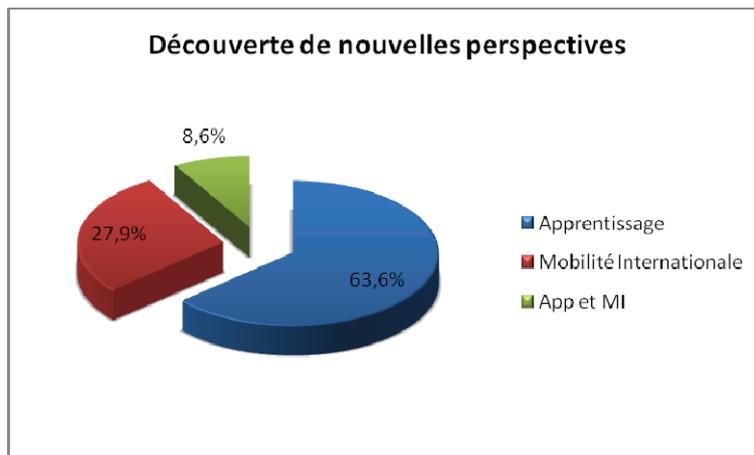
**Journée a-t-elle fait découvrir de nouvelles perspectives ?**

	Nbr	%
Oui	140	49,0
Non	136	47,5
NR	10	3,5
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>100,0</b>

Seulement la moitié des participants (49 %) estime que leur participation aux journées de l'apprentissage et de la mobilité internationale leur ont permis de découvrir de nouvelles perspectives.

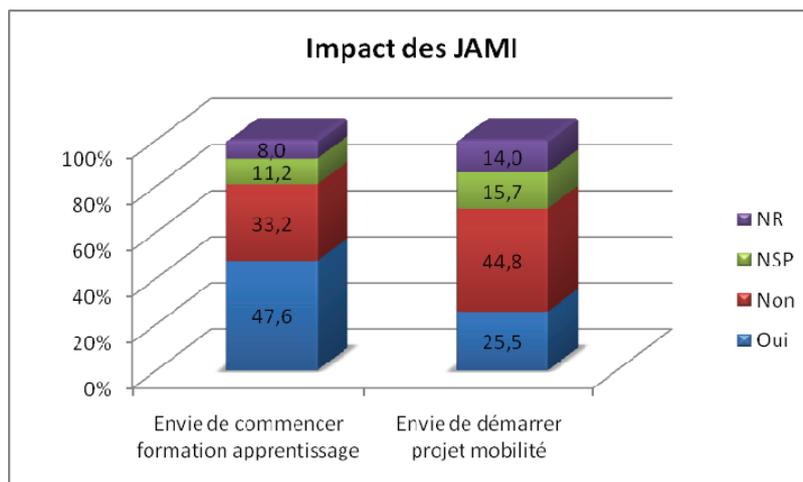


Ces journées ont donné en moyenne plus de nouvelles perspectives pour les personnes en recherche d'emploi (55.7 %) que pour les scolaires (48.3 %) et celles déjà en emploi (44.8 %). La différence emploi/recherche d'emploi paraît assez logique. En revanche, les résultats ne sont pas très bons sur le public scolaire alors qu'il a tout de même souvent fait le choix de se rendre de sa propre initiative à la manifestation.



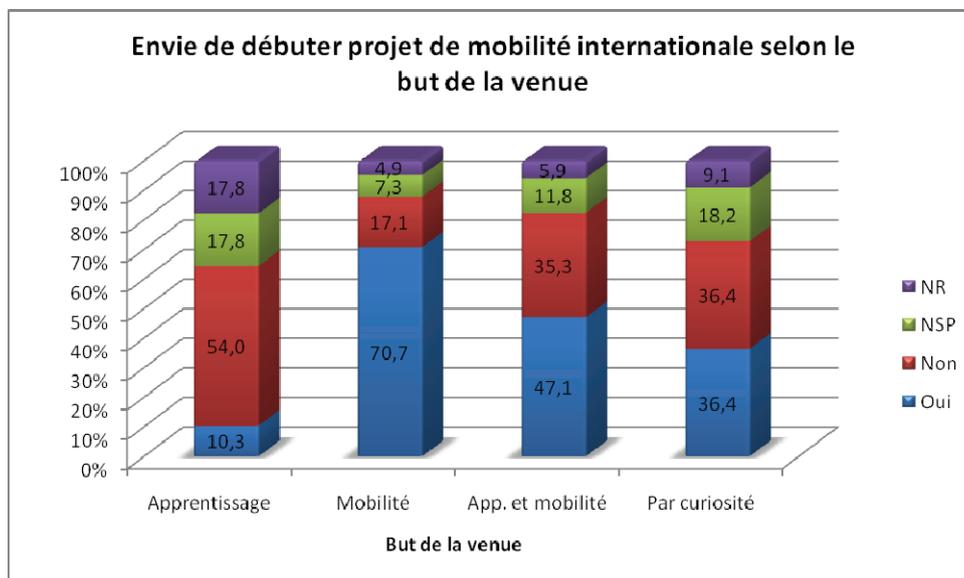
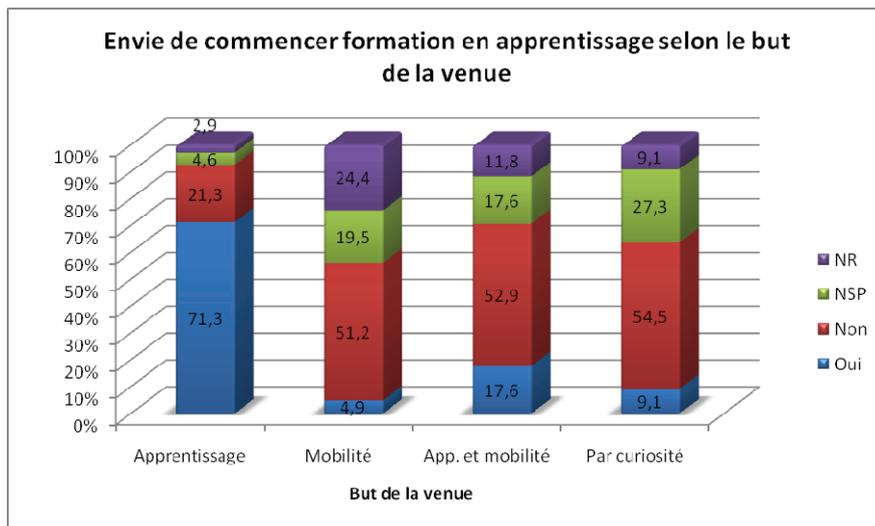
Sur les 140 personnes qui disent avoir découvert de nouvelles perspectives grâce aux JAMI, la grande majorité l'ont fait du côté de l'apprentissage (63.6 %). Ils sont 27.9 % concernant la mobilité internationale et 8.6 % pour les 2.

Ce résultat est certainement lié au fait que de nombreux participants s'étaient rendus à la journée dans l'espoir de recueillir des informations sur l'apprentissage.



Les JAMI ont donné envie à 47.6 % des personnes interrogées de débuter une formation en apprentissage et à 25.5 % de démarrer un projet de mobilité internationale.

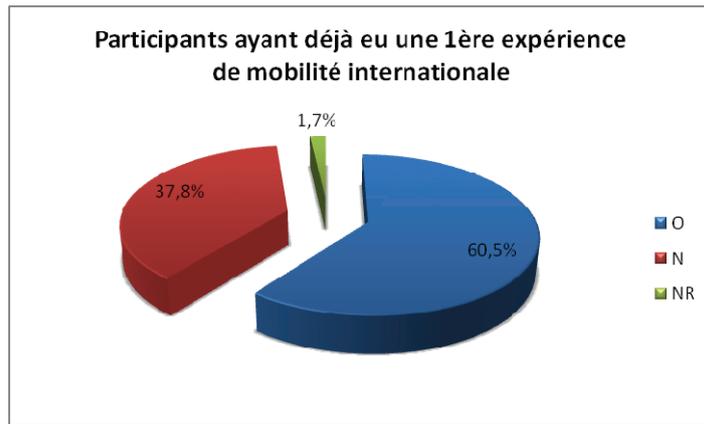
En croisant les résultats de la question sur la situation des personnes interrogées et l'envie de se lancer dans une formation en apprentissage ou un projet de mobilité, on se rend compte que leur venue aux JAMI ne fait qu'affirmer un projet.



Ainsi, 71.3 % des participants qui étaient venus pour se renseigner sur l'apprentissage veulent se lancer dans une formation de ce type. Le chiffre est de même grandeur (70.7 %) quand on regarde les personnes venues pour la mobilité internationale et l'envie de se lancer dans un projet de ce type.

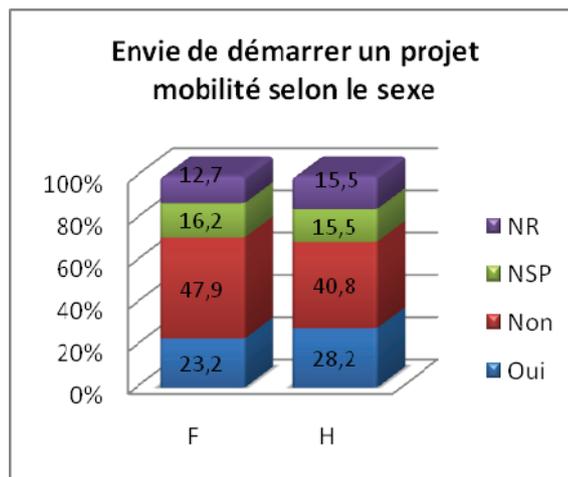
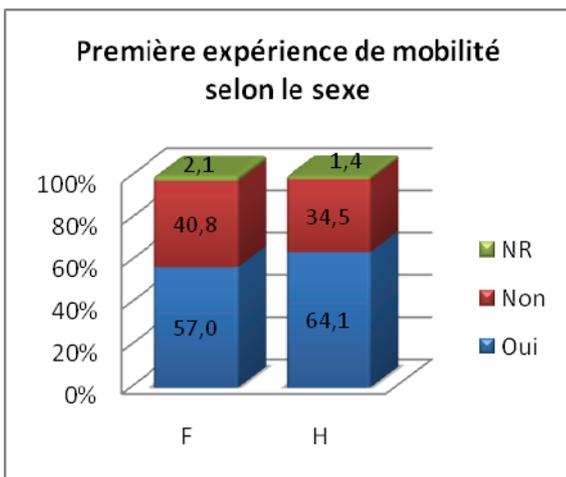
On remarque également que ceux qui étaient venus aussi bien pour la partie apprentissage que pour la partie mobilité se lanceraient plutôt dans un projet de mobilité internationale (47.1 %) que d'apprentissage (17.6 %). C'est aussi le cas pour ceux venus par curiosité.

- **La mobilité :**



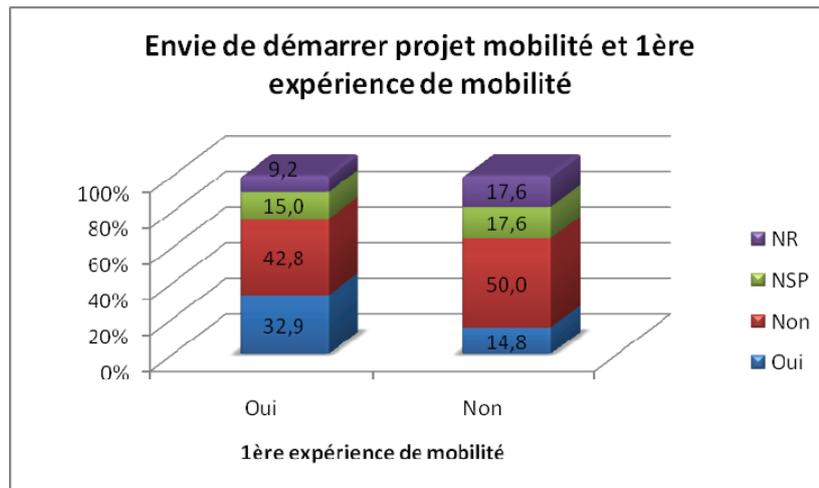
60.5 % des participants aux JAMI déclarent avoir déjà eu une 1ère expérience de mobilité internationale.

Des hommes plus mobiles ?



Si 57 % des femmes interrogées lors des 2 journées ont déjà eu une 1ère expérience de mobilité internationale, ce sont 64.1 % des hommes. Lorsque la question sur une éventuelle envie de démarrer un projet mobilité est posée, ce sont 23.2 % des femmes qui souhaiteraient en débiter un contre 28.2 % pour les hommes.

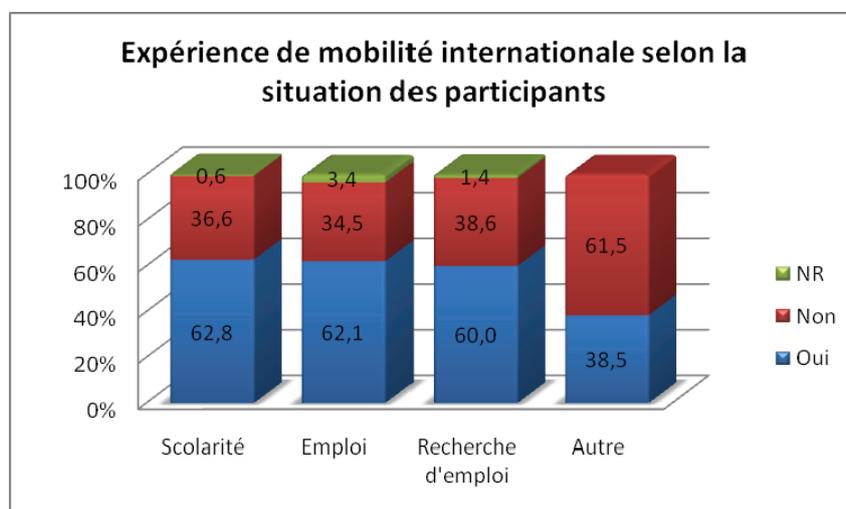
## La mobilité appelle la mobilité...



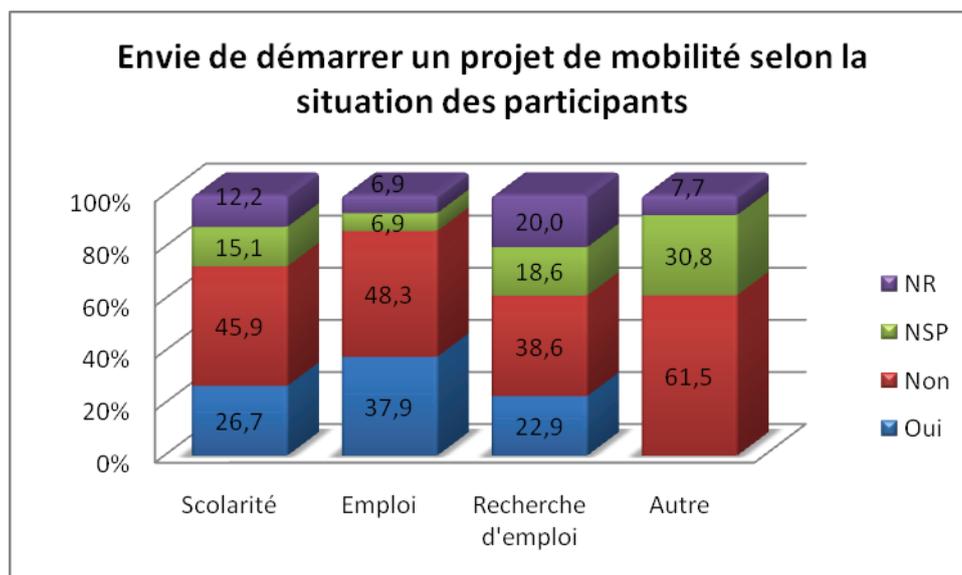
32.9 % des personnes enquêtées ayant déjà eu une 1ère expérience de mobilité internationale souhaitent à nouveau en avoir une. Ils ne sont que 14.8 % à vouloir se lancer dans un tel projet alors qu'ils n'ont jamais eu d'expérience de ce type auparavant.

On remarque également que la part des participants ne souhaitant pas à nouveau partir à l'étranger malgré une 1ère expérience (42.8 %) est supérieure à celle souhaitant le faire.

## Situation et mobilité internationale



Que ce soit les personnes en scolarité, en emploi ou en recherche d'emploi, la part des participants interrogés ayant déjà eu une expérience de mobilité internationale se situe aux alentours de 60 %.



En revanche, la situation des personnes enquêtées semble avoir un impact sur l'envie ou non de démarrer un projet de mobilité internationale. Ainsi, 22.9 % des personnes en recherche d'emploi souhaiteraient se lancer dans un tel projet alors que nous avons des parts de 26.7 % pour les scolaires et 37.9 % pour ceux en emploi.

Se retrouver dans une situation professionnelle difficile est bien un frein à la mobilité. Malgré des dispositifs favorisant la mobilité internationale, seulement un peu plus d'1/4 des interrogés souhaitent donc partir à l'étranger.

#### Quels freins à la mobilité ?

	Nbr	%
Démarches administratives, manques d'infos en général	6	2,1
Age	4	1,4
Aucun	10	3,5
Budget	70	24,5
Critère destination pas évident	2	0,7
Distance	5	1,7
Pas envie de quitter W, études	8	2,8
Famille, amis	39	13,6
Langue	39	13,6
Logement	3	1,0
Moyen transport, permis	3	1,0
NR	74	25,9
Pas de projet pro défini	1	0,3
Pas envie	6	2,1

Perdre sa culture	2	0,7
Préjugés	1	0,3
Niveau psy., timidité, peur solitude, peurs en général	9	3,1
Difficultés trouver W sur place	4	1,4
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>100,0</b>

Beaucoup de personnes interrogées n'ont pas répondu à cette question (25.9 %). La réponse la plus souvent donnée est celle du budget (pour 24. 5% des participants). Construire un tel projet apparaît aux yeux de nombreux comme étant onéreux, difficile à réaliser si l'on ne possède pas les ressources financières suffisantes ou si on ne trouve pas rapidement un emploi sur place.

Arrivent ensuite à égalité le frein lié au fait de quitter sa famille ou ses amis et celui de la langue (13.6 %).

Beaucoup d'autres freins à la mobilité ont également été cités, mais peu se dégagent assez nettement. On peut cependant noter que seulement 6 personnes interrogées (2.1 %) pensent que c'est un manque d'informations et la difficulté de réaliser les démarches administratives qui peuvent être un frein.

#### Les avantages de la mobilité internationale

	Nbr	%
Accessibilité	1	0,3
Acquérir compétences et connaissances	9	3,1
Aucun	2	0,7
Changement	4	1,4
Découverte pays, modes de vie	36	12,6
Découverte W autre pays	2	0,7
Dépaysement	2	0,7
Trouver emploi, intérêt financier	11	3,8
Enrichissement personnel, épanouissement	5	1,7
Expérience	13	4,5
Indépendance	2	0,7
Langue	52	18,2
Météo	2	0,7
Nlles cultures	48	16,8
NR	73	25,5
Ouverture d'esprit	8	2,8
Rencontres	6	2,1
Sortir les enfants	1	0,3
Transport	1	0,3
Visite	3	1,0

Voir famille	2	0,7
Voyages	3	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>100,0</b>

Plus d'1/4 (25.5 %) des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question concernant les avantages de la mobilité internationale. La réponse revenant le plus souvent est la pratique d'une nouvelle langue (18.2%). Rappelons qu'elle est un frein pour 13.6 % des interrogés.

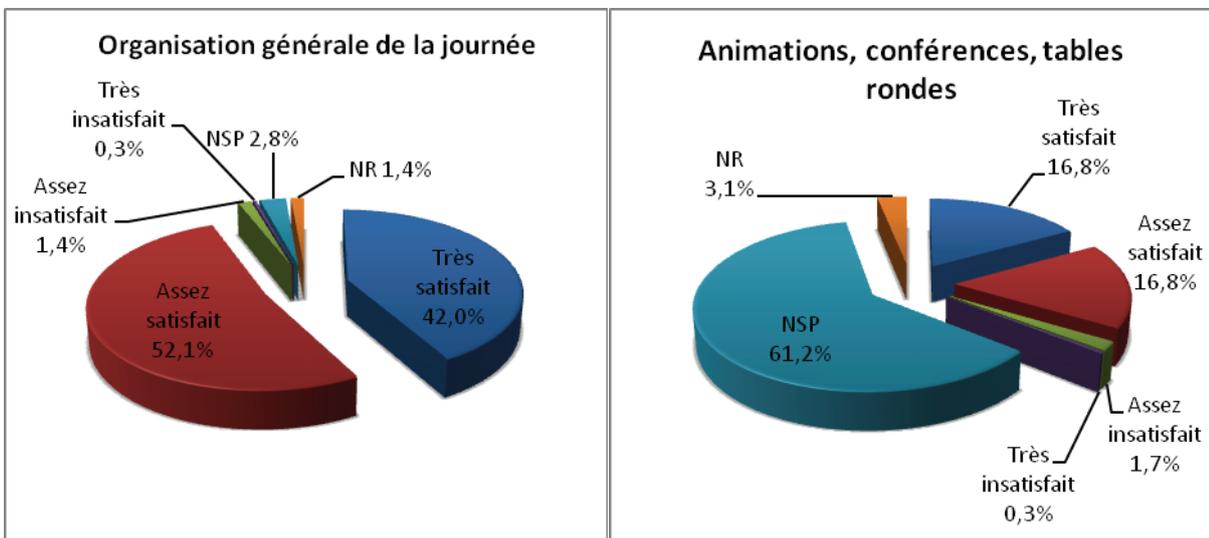
Viennent ensuite l'idée de la rencontre de nouvelles cultures (16.8 %) et la découverte de nouveaux pays et de nouveaux modes de vie (12.6 %).

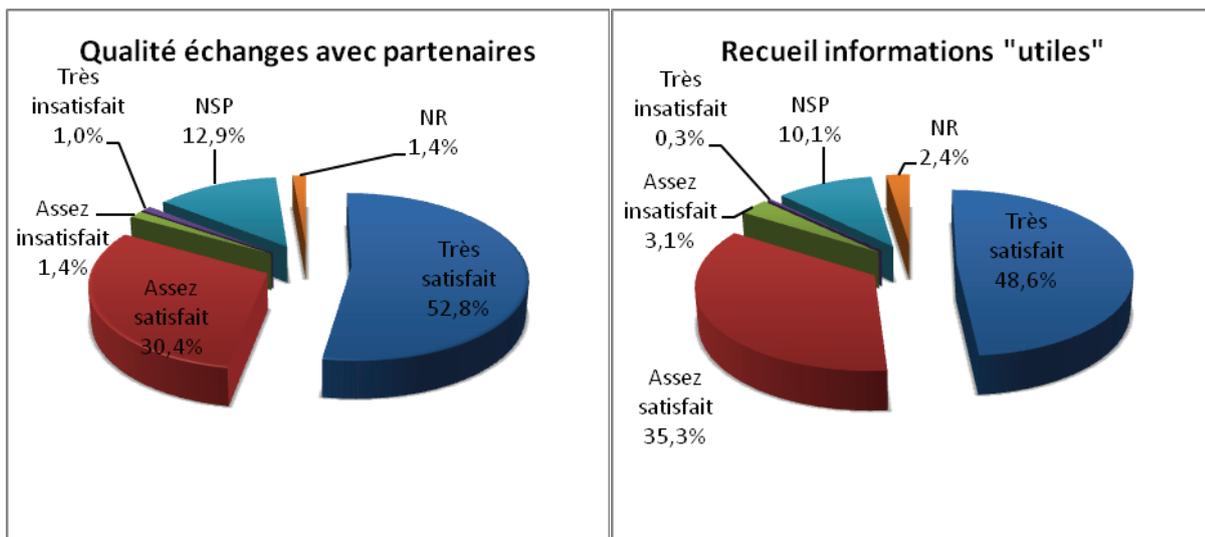
L'idée d'acquérir une nouvelle expérience revient également assez régulièrement. Pour un certain nombre également le projet de mobilité internationale peut aussi permettre de trouver un emploi ou tout du moins présenter un aspect financier.

Organismes à contacter pour réaliser projet mobilité :

Peu de participants ont une idée des organismes à contacter en cas de projet de mobilité internationale. C'est le CRIJ qui est le plus souvent cité, devant le dispositif universitaire Erasmus. Parmi les réponses les plus données on retrouve également la MILO et le Conseil Régional, mais déjà dans une moindre mesure. Beaucoup d'autres organismes sont également cités mais juste 1 ou 2 fois.

○ **Avis sur les journées**





D'une manière générale, les personnes interrogées se montrent satisfaites de leur venue aux Journées de l'Apprentissage et de la Mobilité Internationale. Beaucoup n'ont pas donné leur avis concernant les animations, conférences et tables rondes. Cela signifie-t-il un manque d'informations et de communication à ce sujet ?

Concernant le voyage d'étude en Amazonie, 244 personnes sur les 286 interrogés (85.3 %) ne savaient pas qu'un voyage d'étude en Amazonie avait été réalisé par des apprentis et des jeunes de la mission locale. Quant au nouveau portail de la Mobilité Internationale, 82.2 % des participants interrogés ne l'ont pas vu ou découvert.

Quelques remarques peuvent être formulées afin d'expliquer les difficultés rencontrées sur l'adhésion du public ciblé.

La configuration même de la manifestation (seules deux entrées avec beaucoup de barrières sur un site normalement ouvert, la présence d'hommes de sécurité aux entrées ainsi que des enquêteurs en uniforme aux couleurs de la manifestation) ont créé un climat de « manifestation privée ». La manifestation se déroulait sur 1 jour ½ dont un mercredi après-midi. Cette répartition limitait la venue de jeunes sans moyen de transport, hébergeant à l'extérieur de la ville, qui auraient pu venir avec leurs parents. Le manque de relais de certains établissements auprès de leurs élèves, sur cette journée de l'apprentissage et de la mobilité internationale, peut également être évoqué. Globalement, l'association de deux thématiques (apprentissage et mobilité internationale) au cours d'un même évènement a pu brouiller le message auprès des jeunes. La thématique même de la « mobilité internationale » correspond à un vocabulaire probablement trop éloigné du public visé. En effet, les enquêtes ont pu révéler, à plusieurs reprises, que les visiteurs ne comprenaient pas exactement de quoi il s'agissait. Enfin, la présence d'enquêteurs lors de cette manifestation a également pu constater que le public venu pour l'apprentissage était différent que celui venu pour la mobilité internationale. Les apprentis ne se sont globalement pas intéressés d'eux-mêmes à la mobilité internationale, malgré un passage obligatoire dans le chapiteau dédié à la mobilité pour atteindre celui dédié à l'apprentissage.



ISSN 1776-3177  
Marseille, 2012.